

RELATION
DES
COURS DE PRUSSE
ET
DE HANOVRE,

Avec les Caractères des principales
Personnes qui les composent :

*Envoyée à une Personne de considération
en Hollande.*

Traduite de l'Anglois de J. T.



A L A H A Y E,
Chez T H O M A S J O H N S O N, Marchand
Libraire, dans le Pooten.

M. D C C V I.





LE
LIBRAIRE
AU
LECTEUR.



A lecture des Relations seroit sans contredit la plus agréable de toutes les Lectures , & peut-être la plus utile , si ceux qui nous les donnent se faisoient une règle de rapporter naturellement , & sans exagération, ce qu'ils ont vû dans les diférens Pais où ils ont voïagé. Mais soit que pour s'épargner la peine d'examiner les choses par

LE LIBRAIRE

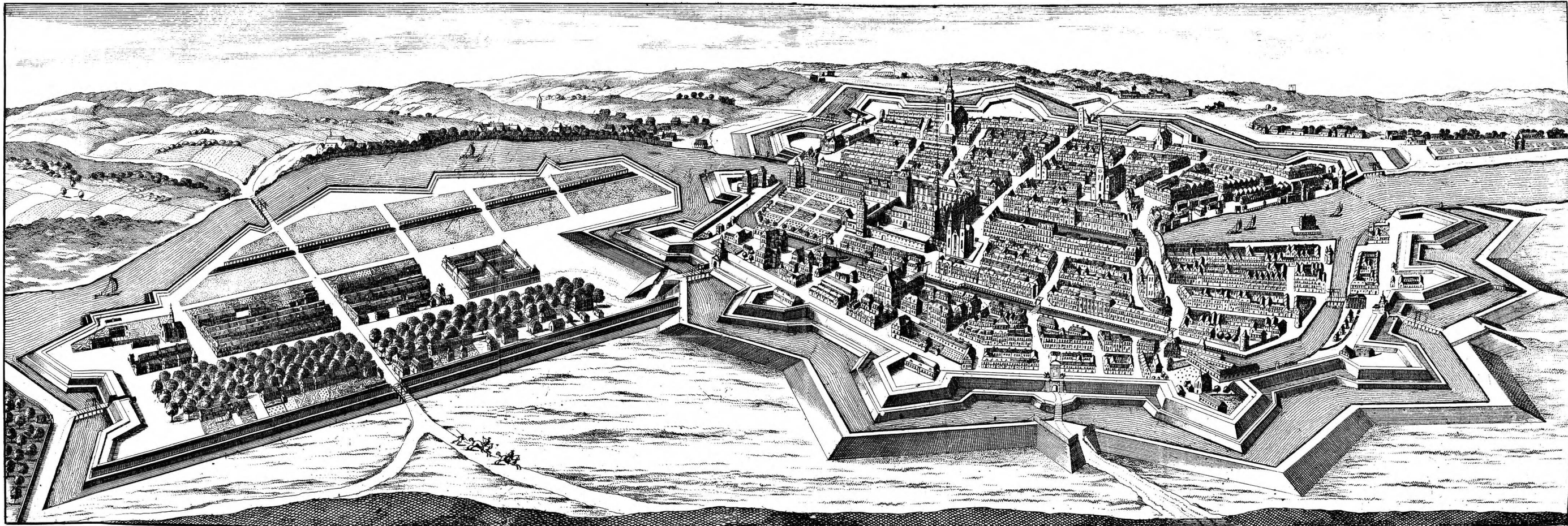
Ces mêmes personnes m'ont aussi averti qu'il s'est mépris à la p. 58. l. 20. où il dit que la première Femme du Roi de Prusse étoit de la Maison de Bareith. Cette Princesse étoit de la Maison de Hesse-Cassel. Il s'est aussi trompé dans l'étendue qu'il donne aux États de Sa Majesté, puisqu'il est certain qu'il omet la Prusse toute entière qui en fait une partie très considérable. Au reste on n'a rien changé de ce que l'Auteur a dit de la Reine de Prusse, quoi que cette Princesse soit morte depuis. Voilà tout ce que j'avois à dire sur ce petit Ouvrage qui ne peut pas manquer de plaire à ceux qui aiment la vérité toute nue.

A U L E C T E U R .

est Auteur du Livre dont on donne ici la Traduction , ne mérite assurément pas ce reproche. Bien loin d'exagérer , il semble qu'il ait évité trop scrupuleusement de rapporter plusieurs choses qui sont véritables , mais qui auroient peut-être paru incroyables à de certaines gens , qu'un faux préjugé empêche de croire ce qu'ils n'ont pas vu eux-mêmes. Plusieurs personnes que j'ai priées d'examiner cette Relation , m'ont assuré qu'elle est très sincère , & que tout ce qu'ils y trouvent à redire , c'est que l'Auteur ait omis plusieurs particularitez très curieuses , soit qu'il n'en ait pas été instruit , soit qu'effectivement il ait été retenu par le motif dont je viens de parler.

LE LIBRAIRE

Ces mêmes personnes m'ont aussi averti qu'il s'est mépris à la p. 58. l. 20. où il dit que la première Femme du Roi de Prusse étoit de la Maison de Bareith. Cette Princesse étoit de la Maison de Hesse-Cassel. Il s'est aussi trompé dans l'étendue qu'il donne aux États de Sa Majesté, puisqu'il est certain qu'il omet la Prusse toute entière qui en fait une partie très considérable. Au reste on n'a rien changé de ce que l'Auteur a dit de la Reine de Prusse, quoi que cette Princesse soit morte depuis. Voilà tout ce que j'avois à dire sur ce petit Ouvrage qui ne peut pas manquer de plaire à ceux qui aiment la vérité toute nue.





RELATION

*Envoyée de Berlin à la Haye le
18. d' Août N. S. 1702.*



A Raison qui nous défend de flater le Vice , nous oblige indispensablement de rendre justice à la Vertu , en tout tems , & en tous lieux. C'est pourquoi un homme qui a le bonheur d'être né dans un Pais libre , ne doit jamais appréhender la critique des envieux , ou de ceux qui sont intéressez dans ce qu'il dit , non plus que l'indignation des Princes ou de leurs Ministres ; pourvû qu'il prouve tout ce qu'il avance par des Faits si incontestables & si importans , qu'il n'ait pas besoin

de son adresse pour les faire valoir ; & qu'il ait la précaution de rapporter ces Faits d'une manière qui convienne à son sujet , sans perdre le respect qui est dû aux personnes dont il parle. Telle étant la disposition où je me trouve , exempt de crainte & résolu de rendre à chacun ce qui lui est légitimement dû , vous devez vous attendre , Monsieur , à de certaines réflexions , ou remarques qui ne seront pas du goût de tout le monde. Ce qui me console , c'est qu'assurément elles ne sont pas hors de propos, & que je me flate qu'elles pourront vous plaire. Lors que j'eus l'honneur de prendre congé de vous , je vous promis de vous envoyer quelques Remarques sur les États du Roi de Prusse , sur son Gouvernement , sur la Cour , & enfin sur le grand nombre de ses Bâtimens. C'est ce que je vais faire aujourd'hui d'une manière assez générale , vous priant de vous en contenter , jusques à ce que je puisse entrer dans un plus grand détail

détail, ce que je ne manquerai pas de faire lors que je serai mieux instruit, & que j'aurai moins d'occupation.

Avant toutes choses, il faut que je réponde à ce qu'il vous a plû de me demander en dernier lieu, *Pourquoi les Auberges & les Cabarets qu'on trouve sur la route, dans la Westphalie & dans quelques autres Pais d'Allemagne sont si mal pourvûs de lits, de provisions, & de la plûpart des choses les plus nécessaires pour la commodité des Voyageurs.* La raison de cela est, que le Pais n'est pas à beaucoup près si peuplé qu'en Angleterre ou en Hollande, & qu'on y voïage beaucoup plus rarement. Chez nous, les Villes, Bourgs, & Villages étant si proches les uns des autres, il y a touÿours un grand nombre de personnes qui vont & viennent. Le voisinage même est une espèce d'amorce qui fait que, sans aucune affaire, on sort volontiers de sa maison; à quoi il faut ajoûter qu'à cause du commerce, les chemins sont touÿours

remplis d'une foule de gens , qui ne peuvent se passer les uns des autres. Deplus nos Coches , nos Chariots , nos Baques , & nos autres voitures étant non seulement très bien réglées , mais encore , pour l'ordinaire , remplies de monde , il n'est pas étonnant que les Hotéliers soient soigneux de se pourvoir de tout ce qui peut contribuer au besoin , à la commodité , & même au plaisir des personnes qui voïagent , de quelque rang & condition qu'elles soient , puis qu'ils sont assurez de retirer leur argent déboursé , avec un profit considérable. Et s'il arrivoit quelquefois , comme cela est possible , qu'il n'y eût pas assez de Compagnie pour pouvoir manger tout ce qu'ils ont aprêté , ils n'en seroient pas plus embarrassés pour cela , & ils n'y perdent rien. Car outre ce qu'il leur en faut pour la nourriture de leur propre famille , & ce qu'ils en peuvent vendre à ceux de leurs voisins qui

ne

ne sont pas riches , ils ne manquent pas de se faire bien rembourcer par les premiers qui viennent ; & assurément il n'y a point de gens au monde qui pratiquent mieux cette maxime que les Hoteliers Anglois & Hollandois.

Il s'en faut beaucoup que les choses ne soient sur le même pié dans ces endroits de l'Allemagne dont vous m'avez parlé. La cinquième partie du Pais n'étant pas peuplée ; n'y aiant que peu ou point de commerce, & le nombre des voïageurs étant très petit, il n'y a pas assez de gain à attendre, pour que les Hoteliers puissent se refoudre à fournir leurs maisons de lits, ou autres meubles, ni à faire amas de bonnes provisions, & encore moins à aprêter un seul morceau de mangé d'avance. De sorte qu'on est heureux si on peut trouver de la paille nette pour se coucher, quoique sans draps ni couvertures ; & on n'a pas sujèt de se plaindre d'être obligé de se passer d'assiettes, de fourchettes, & de serviet-

tes , pourvû qu'on trouve quelque chose à manger. Il faut se consoler d'être logé en même lieu avec les vaches , avec les pourceaux , & avec la volaille ; & d'entrer dans le logis par l'endroit qui sert de passage à la fumée ; car il n'y a point d'autre cheminée que la porte ; ce qui fait ordinairement dire aux Étrangers, qu'en Westphalie , on entre dans la maison par la cheminée. Si cela est incommode , ils en retirent au moins cèt avantage , que leur bœuf fume & leurs jambons sont excellens & très bien préparez ; car le Foier étant sur le derrière de la maison , il faut nécessairement que la fumée se répande par tout , avant que d'arriver à la porte ; ce qui rend tout ce qui est dans le logis d'une couleur rouffâtre , sans en excepter même les mains & le visage du commun Peuple. C'est ainsi que ce que nous attribuons souvent à industrie , est simplement un effet de l'ignorance ou du hasard. Mais pour revenir à la mauvaise chère

que

que l'on fait, & au peu de commoditez que l'on a dans les Hôtéeries de la Westphalie, j'ajouterai que ce qui y contribü encore, c'est qu'on ne peut pas compter sur l'arrivée des personnes de qualité qui y voïagent, parce qu'ils ont, pour la plüpart, leurs propres relais; & que ceux qui se servent des chariots de poste, font ordinairement peu de dépense. Que s'il y avoit plus de voïageurs, ou que le tems de leur arrivée fût en quelque façon réglé, je ne doute aucunement qu'ils n'y fussent traitez, à proportion, aussi bien que chez nous. Et c'est ce qui arrive effectivement dans tous les lieux de l'Allemagne où le Pais est plus Peuplé & plus fréquenté. Mais en ce cas, il y fait plus cher vivre que dans les endroits qui sont moins habitez. De cette difference de prix, on ne doit pas inférer que le Pais soit moins fertile, ou que les choses nécessaires à la vie y soient moins abondantes. Vous savez mieux que moi, Monsieur, que la

cherté de certaines denrées n'est pas toujours tant une marque de leur rareté, que de l'abondance de certaines autres choses, & principalement de la grande quantité de monde, & d'argent.

Comme j'ai dessein de ne vous informer précisément que des choses, sur lesquelles vous souhaitez d'être éclairci, je ne vous dirai point si l'on doit attribuer ce grand manque d'Habitans, & la privation de tous les avantages qu'on acquiert par l'industrie, qui en est une suite nécessaire, à la stérilité du País, qui n'est pourtant pas le plus mauvais que j'aye vû, puisque le Terroir en est beaucoup plus fertile, & mieux arrosé que celui d'Ecosse; ou si on doit attribuer cela au Gouvernement arbitraire des Souverains, qui n'ayant point d'autre soin que celui de s'enrichir, se mettent fort peu en peine de procurer le bonheur & la commodité de leurs Sujets; & qui par conséquent n'ont aucune

connoissance des affaires du commerce, de la culture des Terres, & de l'Economie politique. De vous dire laquelle de ces deux choses est cause que le Pais est si peu peuplé, ou de décider que l'une ou l'autre en est la véritable raison, seroit à moi une présomption impardonnable, puisque ce seroit vouloir enseigner à une personne beaucoup plus habile que moi, & dont je ferai toujours gloire de suivre les décisions, comme la regle infailible de ce que je dois croire.

Pour ce qui regarde les Voleurs de grand chemin, les moïens dont on s'est servi pour en afranchir ces Pais, & les Reglemens qu'on a faits, pour les empêcher d'y rentrer, j'aurai l'honneur de vous en entretenir une autre fois, & de vous dire ce que j'en pense. Presentement je vais vous parler d'une chose que je sai vous tenir plus à cœur, & vous communiquer ce que j'ai pû remarquer des Etats, & de la Cour de Sa Majesté le Roi de Prusse. Je

puis dire avec vérité , que fans être obligé de s'informer de qui que ce soit, un Voïageur peut connoître par des marques très sensibles , les Pais de ce Monarque , aussî-tôt qu'il y entre. Les grands chemins y sont mieux entretenus qu'en aucun autre lieu ; les Postes y sont mieux réglées , les voitures publiques y font plus de diligence ; & par tout où les chemins se partagent , on y a élevé de grands piliers avec autant de bras qu'il y a de chemins. Sur ces bras on a mis en gros caractère gravé, ou peint le nom du prochain Relais, & le nombre des Miles dont il est éloigné , & par là on peut voir aussî le nombre de celles qu'on a faites depuis le dernier Relais. Cette méthode est exactement observée dans tous les États de Sa Majesté, qui sont en si grand nombre & d'une si grande étendue , que depuis Cleves, sur vos Frontières, ils traversent tout l'Empire jusqu'au Roïaume de Pologne. Etant venu à Berlin, cette année , par
le

le chemin de Hambourg, & y étant arrivé la précédente par celui de Hanoovre, j'ai eu occasion de voir non seulement Halberstat, Magdebourg, & Brandebourg, mais aussi plusieurs autres Villes moins considérables, & des Bourgs & Villages sans nombre. Dans tous ces differens lieux, j'ai remarqué qu'outre que les chemins y sont parfaitement bien entretenus, les Eglises de la Campagne, aussi bien que celles des Villes sont en meilleur état qu'en aucun País où j'aye jamais été, étant pour la plûpart enduites de bon ciment, depuis peu, & blanchies ou ornées de quelque autre manière; leurs cimetières sont environnez de bonnes murailles de pierres ou de briques, les portes en sont larges, & on y a élevé plusieurs nouveaux Clochers, qui ne sont en rien inférieurs aux anciens. En un mot, soit que ces Eglises aient été nouvellement bâties, soit qu'on n'ait fait que les reparer & les embellir, je dois dire que

je

je n'en ai vû aucune qui eût le moindre défaut. Ce que je dis ici des Eglises , en général , doit s'entendre aussi bien de celles des Luthériens que de celles des Calvinistes. Car les unes & les autres ont également leurs Cimetières, leurs Clochers, & leurs Cloches , sans qu'on y puisse remarquer aucune différence. Ce n'est pas comme en Hollande ou en Angleterre, où les Eglises qui ne sont que tolérées , n'ont point & ne peuvent avoir ces *marques d'honneur* , si j'ose me servir de cette expression ; ce n'est pas non plus comme en de certains lieux où l'on se passe de ces sortes de choses, soit par pauvreté, soit par modestie. Cela seul suffit pour vous faire voir la passion qu'a le Roi pour la beauté des Bâtimens publics , & le soin qu'il a de procurer tout ce qui peut contribuer à la bienfiance & à la commodité du culte Divin. Et en vérité il faut avouer que les chemins , les Statuës , les Fontaines, les Bâtimens, & tous les

au-

autres Edifices publics devroient être magnifiques & bien entretenus par tout ; & on ne peut nier qu'à ces deux égards la Hollande ne surpasse de beaucoup l'Angleterre. Non seulement cela fert d'ornement à un País , en témoigne la Richesse , & fait connoître la grandeur d'âme , la Sageſſe & la frugalité de ceux qui le gouvernent , mais cela produit encore un très bon effet parmi le vulgaire qui est passionné pour ces fortes de choses , non pas simplement par ce que ce sont de beaux objets qui font d'agréables impressions sur les sens , mais aussi par ce qu'il les considère comme lui appartenant en propre ; ce qui n'est assurément point une pensée chimérique , puisque chacun de ceux qui contribuent à la fondation , ou à l'entretien de ces fortes d'Edifices y a également droit , de la même manière que les ruës n'appartiennent pas moins au plus chetif Artisan , qu'à un Duc.

Le País est pour le moins deux fois plus

plus peuplé que ne l'est la Westphalie , & en divers endroits beaucoup davantage , excepté les environs de Berlin , qui peut à juste titre passer pour la Capitale des États de Sa Majesté. Cette Ville est très belle , quoi qu'un peu trop couverte de Bois , & située dans un Terroir fort sablonneux , ce qui n'empêche pourtant pas qu'on n'y ait toutes choses en très grande abondance. Comme j'ai dessein de m'étendre sur cèt Article , dans la suite , je reviens presentement aux observations générales que j'ai faites. Par tout où j'ai passé sur les Terres du Roi de Prusse , j'ai rencontré beaucoup plus de monde dans les chemins , que je n'en avois vû en passant par les États des autres Princes. J'ai remarqué que tous les Sujets s'occupent à quelque chose , & j'y ai vû toutes sortes de métiers & de manufactures. Tout y est dans un mouvement perpetuel , & néanmoins on y jouit d'un parfait repos. Vous avez trop bien étudié la

Na-

Nature, Monsieur pour croire que le Hazard puisse produire quelque chose dans le monde; vous êtes très persuadé que chaque effet procède d'une cause naturelle & nécessaire. Cela étant, je ne doute point que vous ne reconnoissiez avec moi qu'on doit attribuer tous les avantages dont jouissent les Sujets de Sa Majesté Prussienne, & tous les beaux établissemens dont je viens de parler, au Gouvernement doux, sage, & vigilant de feu Son Altesse Electorale, & du Roi son digne Successeur, qui ne peut jamais mieux faire que de suivre exactement les leçons d'un si grand Maître, dans l'Art de régner. C'est ce que ce Monarque a fait jusques-ici avec beaucoup de succès, & même on ne peut s'empêcher d'avouër, pour peu qu'on ait de sincérité, qu'à plusieurs égards il a surpassé son illustre Père, comme j'aurai l'honneur de vous le faire remarquer en tems & lieu.

Il n'y a point de Prince qui pratique avec plus de succès que lui, des maximes que les ignorans croient incompatibles & contradictoires, mais sans lesquelles néanmoins il ne pourroit y avoir ni Société ni Gouvernement dans le monde. Et on peut dire qu'en cela il imite Dieu lui même qui conserve l'Univers, par l'opposition du Chaud & du Froid, de la pesanteur, & de la légéreté, des Corps Solides & des Fluides, d'où procède cette admirable harmonie qui régné dans toutes les œuvres de la Création. Pour aprocher autant qu'il est possible de la Divinité, un Prince doit donc avoir de la douceur, quoique les Loix, dont il est le dépositaire, soient severes ; il faut qu'il traite tous ses Sujets sans aucune partialité, & qu'il sache néanmoins distinguer le mérite ; enfin il faut que les impôts qu'il met sur son Peuple, soient aussi peu onéreux qu'il est possible ; mais en même tems il doit exiger conformément à la Loi,

tout

tout ce qui est absolument nécessaire pour le Bien de l'Etat. C'est là l'unique moïen par lequel un Souverain peut rendre ses Etats Florissans. En effet, on a beau dire; il est certain qu'un País n'est jamais bien peuplé à moins que les Habitans n'y trouvent une sureté manifeste tant pour leurs personnes que pour leurs biens; & pour les y retenir ou pour y en attirer de nouveaux, il faut encore qu'ils puissent être sûrs de la consommation des fruits de leurs Terres, de la vente de leurs denrées, & des productions de leur industrie, dans le País même; & qu'outre cela ils aïent moïen de transporter ces mêmes choses dans les País étrangers, pour en rapporter en échange d'autres denrées dont ils ont besoin, ou de l'argent à la place, pour enrichir leur País. Si en voiant de la fumée, on peut conclure, sans craindre de se tromper, qu'il y a du feu qui la produit, on peut dire avec la même certitude, que par

tout où les choses font sur ce pié-là , le Souverain y observe religieusement les Loix , qu'il est le confervateur de la liberté ; qu'il favorife les Arts ; qu'il protège les bons & punit les méchans ; & qu'il croit fes revenus plus en fureté dans la bourfe de fes Sujets que dans fon propre Trefor. C'est ce que devroient penfer tous les Souverains , pour peu qu'ils connuffent leur véritable intérêt. En effet , un Prince qui oprime fes Sujets par des impôts onéreux , & qui tout d'un coup en exige des fommes excessives , les met bientôt dans l'impuiffance de lui fournir , dans une occafion preffante , les choses dont il a le plus befoin ; au lieu que celui qui n'exige de fes Peuples que ce qui lui est absolument néceffaire , fe referve , pour ainfi dire , chez eux un fonds inépuifable , qui ne lui manque jamais dans les cas extraordinaires. Mais le malheur est qu'on trouve peu de Princes de ce caractère parmi les Souverains d'aujourd'hui , dont le

Gou-

Gouvernement est Arbitraire. Il n'y auroit assurément pas moins de peine à les trouver, que de danger à en faire la recherche.

Tout ce que je viens de vous dire de la justice, de la moderation, & de la prudence du Roi Frederic est vrai à la lettre. On en ressent par tout les effets, mais sur tout à Berlin où il fait ordinairement sa demeure. Cette Ville qui est passablement grande, & très belle, est divisée en deux principales parties, dont la première, savoir la vieille Ville, se subdivise encore en trois Quartiers, qui sont *Berlin*, *Cologne*, & le *Werder*. La nouvelle Ville, qu'on a aussi commencé à fortifier, est divisée en deux parties, dont l'une s'appelle *Friderickstadt* & l'autre *Dorotheestadt*, du nom du dernier Elekteur, & de celui de l'Electrice; de sorte que la Ville entière est composée de cinq quartiers, sans y comprendre les Fauxbourgs. Les ruës y sont grandes & belles, beaucoup

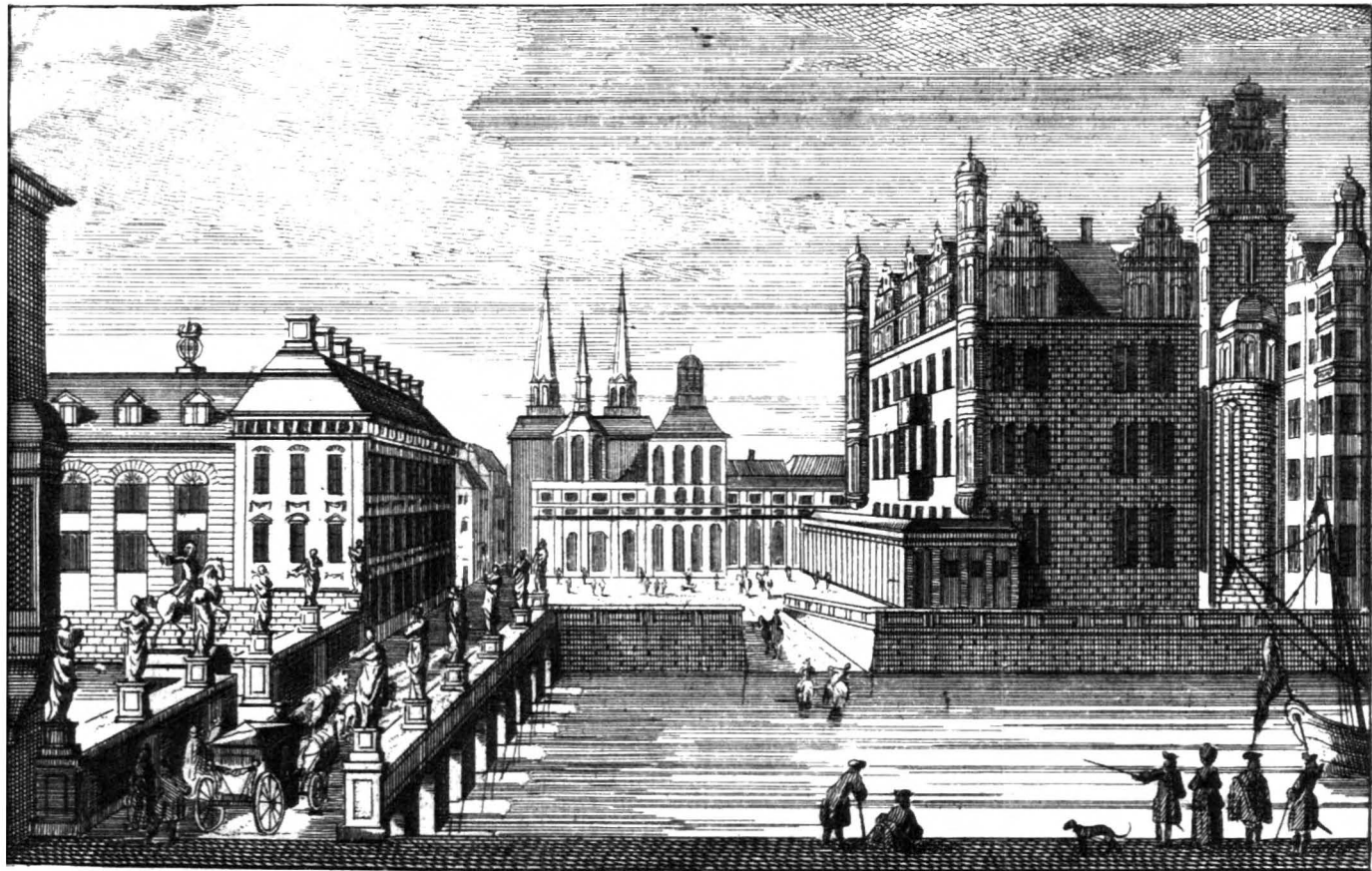
mieux pavées que ne le sont ordinairement les Villes d'Allemagne. On a planté dans la plûpart de ces ruës des rangs d'Arbres, qui forment de belles Allées, & qui ne sont pas moins profitables qu'agréables à la vûë. C'est ce qui se pratique dans vos Provinces, & ce que l'on ne trouve point en Angleterre. Les diférens Quartiers de cette Ville sont féparez par de beaux Canaux, sur lesquels on a construit des ponts-levis faits sur le modèle de ceux de Hollande, & qui ne leur cédent pas en beauté. Les maisons nouvellement bâties, sont pour la plûpart, dans toutes les regles de la meilleure Architecture; étant Généralement ornées par dehors, & assez bien meublées par dedans. Le peu de vieux bâtimens qui restent sont, en comparaison des autres, ce que seroit un Nain diforme & couvert de haillons en comparaison d'un bel homme, bien fait, & bien vêtu.

On trouve dans cette Ville plusieurs

fleurs choses dignes de la curiosité des
 Etrangers. Dans le Palais il y a une
 Bibliothèque , pour l'entretien , &
 l'augmentation de laquelle , on a éta-
 bli un fonds annuel. Il y a un grand
 nombre de livres bien choisis & bien
 conditionnez. Cependant il s'en faut
 beaucoup que cette Bibliothèque ne
 soit égale à celle de Wolfembuttel.
 Mais on peut l'augmenter considéra-
 blement , si on y ajoute les Livres, que
 Sa Majesté a achetez de Son Excellen-
 ce Monsieur le Baron de Spanheim ,
 qui jusques a present ont été gardez sé-
 parément dans la Chancellerie. Pour
 donner une juste idée de ces Livres,
 & faire connoître en peu de mots l'esti-
 me qu'on en doit faire , il suffira de
 dire , que c'est un recueil des meil-
 leurs Ouvrages qui aient paru , que
 ce recueil a été fait par cèt incompa-
 rable Antiquaire dont la politesse éga-
 le le savoir , & qui est reconnu de tout
 le monde pour un grand Politique.
 Proche de la Bibliothèque Roiale il y a

un Cabinet de raretez , qu'on peut à juste titre appeller un riche Tresor , qui renferme plusieurs productions merveilleuses de la Nature & de l'Art, telles qu'il seroit difficile d'en trouver de semblables , & en si grand nombre chez d'autres Princes. C'est aussi dans ce Cabinet de raretez qu'on a mis l'excellent recueil de médailles fait par Sa Majesté même. Je ne m'arrêterai point sur ces deux articles quoiqu'ils le méritent bien ; cela seroit inutile , puis qu'on en peut voir un détail fort circonstancié dans plusieurs volumes imprimez du *Thesaurus Brandenburgicus* de Mr. Berger. Il n'y a point d'Ouvrage moderne qui surpasse la Statuë Equestre que le Roi a fait ériger , à l'honneur de son illustre père, le plus grand Général du Siècle passé. Elle est placée sur le beau pont de pierre de taille que Sa Majesté a fait construire sur une des Branches de la Sprée. L'homme & le Cheval sont d'une seule pièce qui a été fonduë

tout



Vue du grand Pont, du Palais des Ecuries, & de la Cathedrale. pag. 22

tout d'un coup ; elle peze trois mille quintaux & a coûté quarante mille écus. La Statuë faite pour Sa Majesté, lui ressemble beaucoup : on la placera dans la Cour de l'Arcenal qui est presque fini. Cèt Arcenal est situé dans le Quartier qu'on appelle le *Werder* : c'est un grand Bâtiment quarré, où l'on a, pour ainsi dire, prodigué toutes les beautez de l'Architecture, & où l'on n'a rien épargné de tout ce qui peut contribuer à la commodité & à l'ornement. On y a déjà mis un grand nombre de très belles pièces d'Artillerie, & d'Armes, qu'on a soin de bien entretenir.

Près de l'Arcenal, il y a une Ecluse qui étoit autrefois de bois, mais qui est aujourd'hui entièrement de pierre de taille ; auprès de la quelle est un beau & large Bassin, qu'on peut bien appeller le Port de Berlin, puisqu'on y void continuellement un grand nombre de Vaisseaux qui montent ou descendent la Rivière, sans compter les

Barques de la Ville. Il faut remarquer que cette Rivière est jointe à l'Oder par un Canal artificiel, ce qui fait que les petites Barques peuvent facilement passer depuis la Silesie, au travers de l'Allemagne jusqu'à l'endroit où la Sprée se débouche dans le Havel; ce dernier se jettant à Havelberg, dans l'Elbe, ouvre par là la communication avec la Mer. Avec fort peu de dépense, on pouroit faire un passage entre l'Oder & le Danube, du moins une bonne partie du chemin; & en ce cas, le transport des Marchandises qu'on seroit obligé de faire par terre, coûteroit fort peu de chose, puisque tout le terrain qui sépare ces deux fleuves n'a pas plus de vingt lieuës d'étendue. Par le moien de ce passage, on pouroit non seulement attirer de ce côté-là le commerce de Hongrie, mais aussi une bonne partie de celui du Levant, outre plusieurs autres avantages qui en reviendroient. Entre ces avantages je compte pour un des plus

con-

considérables la commodité qu'auroient les Anglois & les Hollandois de pouvoir apporter, par ce passage, une grande quantité de leurs marchandises de Turquie, en cas que la France & l'Espagne unies ensemble vinssent à nous empêcher la Navigation de la Méditerranée, ce que j'espère qui n'arrivera jamais, ou que ces deux Couronnes s'avifassent d'exiger de toutes les autres Nations, un Péage pour le passage du Detroit, comme le Roi de Dannemarck le pratique sur le Zont. Je n'ignore pas qu'on trouvera ce remède pire que le mal même, puisque les Terres qui sont depuis le Danube jusqu'à la mer du Nord, n'étant pas toutes sous la Domination du Roi de Prusse, chaque Prince petit ou grand, qui en auroit la moindre portion prétendrait exiger de nous quelque reconnaissance, ce qui se monteroit à des sommes qui non seulement diminueroient considérablement le profit, mais qui pouroient même entâmer le Capital.

tal. J'espère que nous n'aurons jamais besoin d'examiner sérieusement les avantages ou les inconveniens de cette nouvelle route. En vous la proposant j'ai seulement eu dessein de vous indiquer un passage qui ne vous étoit peut-être pas connu , afin que vous en fassiez tel usage que vous jugerez à propos. Tous les Etats de Sa Majesté Prussienne , tant ceux qui sont situez proche de la Mer , que ceux qui en sont éloignez , jouissent d'un avantage très considérable , étant arrosés par un grand nombre de Rivières Navigables , qui y font fleurir le commerce. Les principales sont le Rhin, la Meuse, le Weser, l'Elbe, le Hagel, le Havel, le Werter, l'Order, la Vistule , & le Pregel. Outre ces Rivières il y en a plusieurs autres moins considérables ; à quoi il faut ajouter que le Roïaume de Prusse & le Duché de Poméranie occupant une grande partie des côtes de la Mer Baltique , sont situez fort avantageusement

fement pour le commerce , qui effectivement y est sur un assez bon pié , & qu'on y pouroit rendre considérable avec un peu d'aplication & de bonne conduite.

Mais pour revenir à Berlin , je dois vous dire que le Roi a fait fraper une belle Médaille au sujet de la réparation de l'Ecluse dont je vous ai parlé. Il en a aussi fait fraper une autre , en mémoire des augmentations , des Fortifications , & des embellissemens , par lesquels il a rendu cette Ville remarquable , comme aussi pour éterniser l'heureux établissement des Arts , & du Commerce , dont elle lui est redevable. Je n'ai jamais vû une plus belle Médaille que celle qui fut frappée , lors que ce Prince prit le titre & la Dignité de Roi. Sur quoi , je dois remarquer ici , en passant , que ceux qui ont crû que l'Empereur l'avoit fait Roi , se sont grossièrement trompez. C'est une erreur assez générale dont on doit desabuser le public : Sa Majesté n'est re-
de-

devable de sa Couronne à qui que ce soit , puis qu'en Prusse , elle ne dépend que de Dieu seul. Sa Majesté Impériale n'a fait en cette occasion , que ce qu'ont fait les autres Princes , qui ont reconnu Frederick pour Roi , parce qu'ils n'ont pû lui refuser ce qui lui appartenoit légitimement. Sur le revers de cette Médaille on voit la *Justice* qui se Couronne elle-même ; avec une devise qui convient fort bien au sujet & à l'occasion , *Suum cuique , à chacun, le Sien.* J'ai vû une autre médaille sur le revers de laquelle est un *Harpocrates* , pour marquer avec combien de zèle & de secret le Roi de Prusse a assisté le Prince d'Orange , & les Etats de Hollande dans l'Expédition d'Angleterre, ou pour mieux dire dans la dernière & glorieuse revolution, que tout bon Anglois ne doit jamais oublier. L'assistance de ce Monarque fut si réelle & si considérable en cette conjoncture , que nôtre Nation ne peut sans se rendre coupable de la plus noi-

reingratitude, refuser à ce Prince la reconnoissance & le respect qui lui sont si légitimement dûs, pour un service rendu si à propos & dans une nécessité si pressante. On voit aussi une médaille en l'honneur du Prince Roial, & on en a frapé plusieurs pour la Reine. Sur le revers de la dernière qui a été frapée pour cette Princesse on voit une *Junon* qui fait danser un *Cupidon* sur ses genoux avec ces mots.

In una Sede morantur.

Majestas & amor.

C'est-à-dire, *l'Amour & la Majesté
sont unis ensemble.*

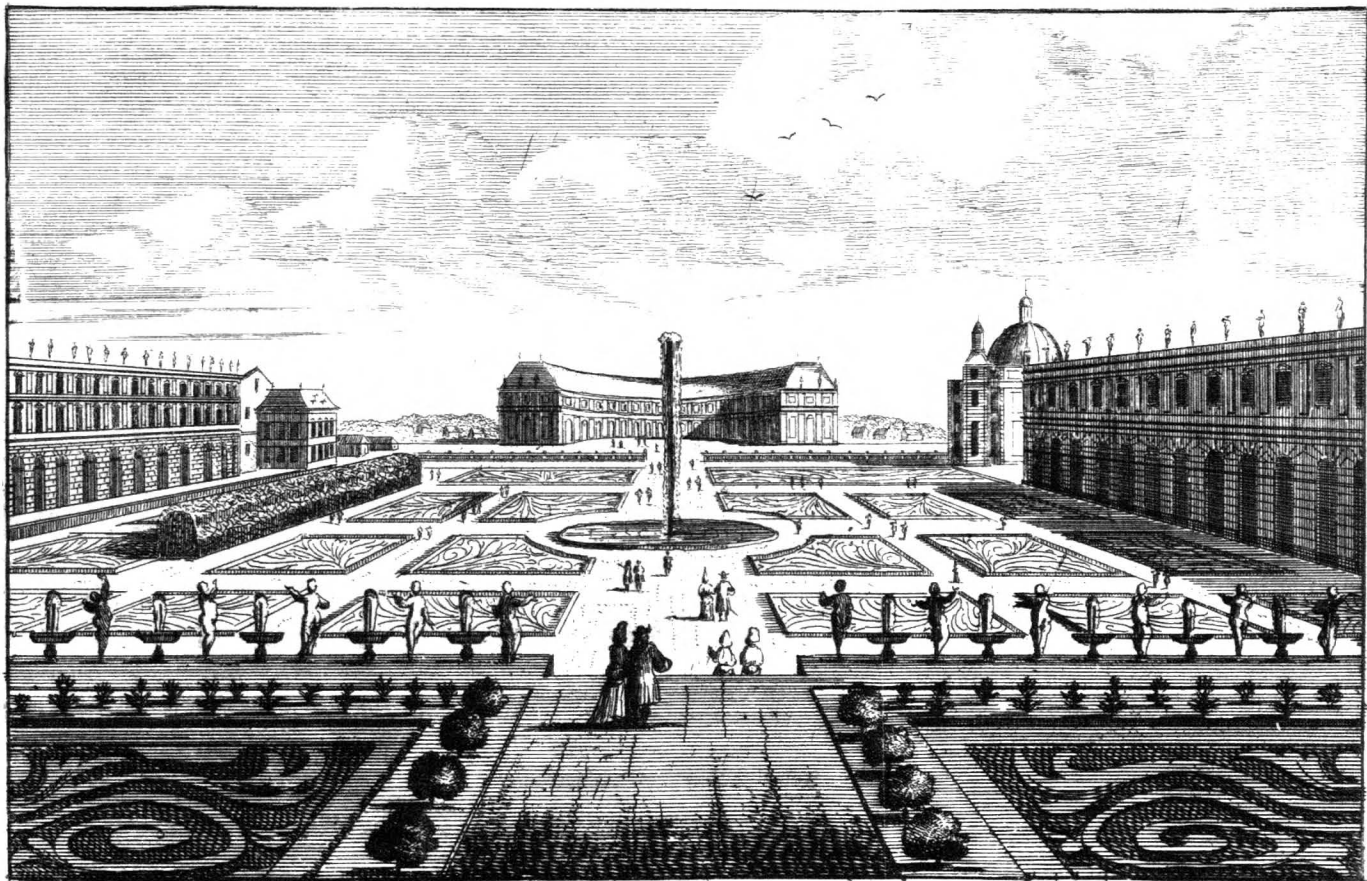
A l'occasion de ces médailles, je ne puis me dispenser de vous dire, Monsieur, qu'à cet égard il n'y a point de Prince en Europe qui ait l'Âme plus grande & plus Noble que Frederic III. Si les anciens Romains pouvoient renaître, leur étonnement seroit extrême de voir l'ignorance
ré-

répandue dans toutes les parties de leur chère Italie , pendant que les Arts & les Sciences fleurissent au milieu de l'Allemagne , qui de leur tems n'étoit qu'une vaste Forêt marécageuse , dont les Habitans étoient à la vérité libres , braves , & belliqueux , mais en récompense très grossiers , ou pour mieux dire barbares & sauvages. Non seulement ils seroient étonnez d'un changement si surprenant , mais ils admiroient sur tout & éléveroient jusques aux cieux le Genie du Roi de Prusse qui est enflamé de ces belles passions , sans lesquelles leurs plus célèbres Héros ne seroient jamais entrez dans le chemin de la gloire , & qui seules ont contribué à éterniser la mémoire de leurs beaux exploits. D'un genie aussi étendu que le leur , ce Prince aime les monumens publics , & s'y connoît parfaitement bien. Comme eux , ce Prince entend l'Architecture , il l'aime , il la cultive ; il élève des Edifices , des Statuës ; & des Aque-

Aqueducs ; il fait fraper des Médailles dans les occasions remarquables , & de cette noble manière , il perpetuë l'exemple des événemens. En un mot , à l'imitation de ces grans Hommes ; il met par tout des Inscriptions d'un grand goût , & très propres au sujet dont il s'agit. Ses ennemis mêmes , car tous les Princes en ont aussi bien que les moindres particuliers , sont contrains , malgré eux , de louer le Roi de Prusse , à cèt égard , puisque ce sont des choses si utiles , & si connuës de tout le monde que la malice la plus noire n'ose ni les cacher ni les nier. On travaille encore actuellement à une autre Statuë de Sa Majesté , qui sera un Chef-d'œuvre de l'Art. Peu s'en faut que la grandeur n'en soit Gigantesque ; & elle est destinée pour servir d'ornement à une nouvelle porte de la Ville qui sera appelée *Roiiale* , aussi bien que la ruë. Quelque jour , je pourai vous envoier une description plus ample de cette Statuë , & des

autres qui doivent l'accompagner, & lui servir d'ornement.

Dans le Quartier de la Ville, qui s'appelle Berlin, on void proche du Rempart, un superbe Amphitéatre destiné pour le combat des Ours, des Lions, des Taureaux, des *Urochse*, que les Anciens connoissoient sous le nom d'*Uri*; & de plusieurs autres Bêtes Sauvages, dont on garde toujours un grand nombre dans les Cavernes qui sont sous cét Amphitéatre. Quoique les vieilles Ecuries, près du Palais, soient fort grandes, cela n'a pas empêché le Roi d'en faire bâtir d'autres dans la nouvelle Ville. Ces dernières sont si magnifiques, que souvent les Etrangers s'y méprennent, s'imaginant que c'est l'Hôtel de quelque Ministre d'Etat. Elles sont divisées en deux Cours, & en neuf Pavillons situez à une distance égale l'un de l'autre. Dessus ces Ecuries est l'Académie des Sciences, de la Peinture & des autres Arts Libéraux, qui y sont
extre-



Vue du Jardin Royal à Berlin, en regardant vers l'Orangerie.

extrêmement cultivez; on y a aussi élevé un très bel Observatoire, pour les Astronomes.

Entre tant de somptueux Edifices, & de choses rares qui se voient à Berlin, rien n'est si digne de la curiosité d'un Etranger que le nouveau Palais Royal, qu'on bâtit dans le Quartier de Cologne, au même endroit où étoit le vieux Château, & qui est déjà fort avancé. Je n'entrerais point dans un détail qui me meneroit trop loin; & je ne me servirai point de cette occasion, quoique très favorable, pour étaler mon habileté dans l'Architecture, & vous faire voir que j'ai lû tous les Commentaires qui ont été faits sur Vitruve. Il vaut mieux ne rien dire sur un sujet de cette nature, que de n'en pas dire assez. Mais en attendant que je puisse vous en envoyer le Plan, je vous dirai seulement, que quoi que vous aïez beaucoup voyagé, vous n'avez néanmoins jamais rien vû de plus exact, de plus commode, ni

de plus magnifique. J'avouë que vous pouvez avoir vû , dans vos voïages, un ou deux Palais d'une plus grande étendue , mais aussi est-il certain qu'ils ne sont pas à beaucoup près si réguliers que celui-ci. En un mot je suis persuadé que la beauté de ce Superbe Édifice du Roi de Prusse éfacera bien-tôt celle des autres Bâtimens de l'Europe , qu'on vante tant ; quoique ces derniers soient l'Ouvrage d'un grand nombre de Rois , qui successivement se sont appliquez , à les agrandir , à y ajoûter de nouveaux ornemens , ou bien à les réparer : je ne fais même , si on ne pouroit pas dire que ceux-ci ne serviroient qu'à relever l'éclat de celui-là. Quelque surprenant que puisse paroître d'abord ce que je viens de dire , on se le persuadera facilement , si l'on considère que le Roi de Prusse est d'une magnificence extraordinaire en toutes choses ; jusques là que son Sceptre & sa Couronne, éfacent déjà sans contredit la Splendeur

deur des Sceptres & des Couronnes de tous les autres Princes de l'Europe, tant par le nombre, que par l'éclat, & le prix des pierreries. Il y a des gens qui n'approuvent pas cette profusion de Diamans, & qui croient qu'on pouroit emploïer l'argent qu'ils coûtent à un meilleur usage. Pour leur fermer la bouche, il suffiroit de leur répondre qu'il y a une grande différence entre les Princes & les particuliers: les premiers peuvent faire sans aucun inconvenient, certaines choses qu'on pouroit trouver à redire dans les derniers. Mais ce n'est pas à moi à entrer dans ces fortes de discussions, mon unique dessein étant de vous rapporter simplement & sincèrement ce qui est de Fait.

Les Habitans de Berlin, à l'imitation du père de la Patrie, s'occupent à bâtir dans tous les quartiers de la Ville, & font tous leurs efforts pour se surpasser les uns les autres dans la Beauté de leurs Bâtimens; de sorte

qu'en peu d'années, Berlin sera une des plus belles Villes qu'on puisse voir. On y a déjà établi plusieurs sortes de Manufactures qui reüiſſent parfaitement bien. Entre autres Ouvrages très curieux qui s'y font actuellement, on y travaille très delicatement en Or, en Argent, en Acier poli, & en verre. On y fait auſſi des étofes légères, de gros Draps & des Bas, outre plusieurs autres choses dont je ne parlerai point ici. On ne doit pas être surpris que les choses y soient sur un si bon pié; il seroit surprenant, au contraire, que cela fût autrement. Car outre que la justice & la modération du Roi, joint au bon ordre qu'il fait observer, sont sans contredit les causes naturelles & générales de ces Effets, je dois encore remarquer ici trois choses particulières qui ont beaucoup contribué à mettre cette Ville dans un si florissant état. La première est un grand nombre de François Refugiez, & d'autres Pro-

testans

testans perfecutez, qui y ont trouvé une protection & un Asile très assuré. Ils y jouissent de privilèges & franchises extraordinaires qui leur ont été généreusement accordez par le Souverain; ce qui ne peut pas manquer d'attirer sur lui la faveur du Ciel, & lui procurer en même tems les avantages temporels qui resultent nécessairement d'une conduite si sage & si humaine. En effet cela a augmenté considérablement le nombre de ses Sujets; & personne n'ignore que plus il y a d'Habitans dans un Pais, plus il s'y consomme de denrées, plus le commerce y est florissant; & que par conséquent le Souverain accroît ses Richesses, ses Revenus, & est en état de mettre de plus nombreuses Armées sur pié, lorsqu'il est nécessaire, sans être obligé de chercher des Soldats chez ses voisins. Cela est si vrai que peu d'années après cette Naturalisation générale, les Revenus des postes, & le produit des différentes *Excises*,

raportèrent au Tresor le double de ce qu'on avoit coûtume d'en retirer auparavant. Le nombre des maisons augmenta prodigieusement , & le paiement des lettres de change devint beaucoup plus facile qu'il ne l'avoit jamais été. Il se peut bien faire qu'on n'avoit pas eu d'abord en vûë ces avantages temporels , & que la Religion seule avoit été le motif de la généreuse bonté du Souverain envers ces pauvres persecutez ; mais aussi-tôt qu'on se fut aperçeu des suites qui en provenoient , on n'a rien négligé de ce qui peut contribuer à augmenter l'avantage que l'Etat en retire. Plusieurs autres Princes d'Allemagne commencent à suivre cèt exemple : mais il est certain qu'ils ne réussiront jamais dans leur projet , s'ils n'accordent pas à tous égards, aux Etrangers qu'ils veulent attirer dans leur País, les mêmes libertez & les mêmes priviléges dont jouissent leurs Sujets naturels ; & s'ils se mettent en tête de surcharger leur

peu-

Peuple, lorsqu'ils voient qu'il commence à prospérer.

La seconde chose qui a beaucoup contribué à l'état florissant où se trouve presentement la Ville de Berlin, c'est cette entière liberté de Conscience dont y jouissent tous les Chrétiens, de même que dans tous les autres Païs qui sont sous la domination de Sa Majesté. Cette heureuse liberté fait trouver aux Habitans toutes sortes de sûreté & d'agrément dans les lieux de leur demeure, & invite les Étrangers à venir s'y établir ; voyant qu'ils n'ont rien à craindre pour le salut de leurs âmes, non plus que pour leurs personnes & pour leurs Biens. Les Luthériens & les Calvinistes vivent ici en très bonne intelligence les uns avec les autres, malgré tous les efforts que peuvent faire leurs voisins pour semer la discorde parmi eux. Je vous ai déjà dit, que les Eglises des uns & des autres n'ont aucunes marques extérieures par lesquelles on les puisse dis-

tinguer ; & pour ce qui est d'eux , ils font élevez indifféremment à tous les Emplois civils & Militaires , selon leur mérite , Sa Majesté ne faisant pas moins d'honneur , & ne témoignant pas moins de confiance aux Luthériens qu'aux Calvinistes ; maxime qui est beaucoup plus propre à réunir les esprits que ce qu'on pratique en d'autres lieux , où ceux qui ne sont pas de la Religion dominante , sont notez d'infamie ; ce qui certainement augmente le mal bien loin de le diminuer. Quoique le Roi soit Calviniste , cependant la plus grande partie de ses Sujets dans tous les Etats sont Luthériens , & leurs Eglises sont entretenues des revenus fixes qui ont toujours été destinez à cet usage ; au lieu que celles des Calvinistes ne sont entretenues que des contributions volontaires des membres qui les composent ; excepté les Eglises & Chapelles de la Cour. Néanmoins dans la plûpart des Villes & des Villages, les Ministres

Cal-

Calvinistes ont de meilleurs Benefices que les Luthériens. Voilà proprement à quoi aboutit toute la difference qu'on peut remarquer entre la condition des premiers, & celle des derniers. Or cette difference peu considérable en elle même, ne s'étendant pas au delà du Clergé, & la profession de l'une ou de l'autre Religion ne facilitant, ni n'empêchant aux Laïques l'entrée aux Emplois Lucratifs ou honorables, il s'ensuit, au moins selon toutes les apparences, qu'on trouve moins d'Hypocrites dans ce Pais-ici, que dans les lieux où il est avantageux, ou nuisible d'être d'une certaine Secte. Je croi même qu'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, que quand même les Ministres de l'une ou de l'autre Religion seroient d'un esprit assez inquiet pour vouloir remuer, & par un zèle inconsidéré troubler la bonne intelligence qui regne entre les deux parties, il ne leur seroit pas possible d'engager les Laïques

dans leur quérelle ; parce qu'ayant une entière liberté de servir Dieu suivant les mouvemens de leurs consciences, ils ne seroient pas assez fous de risquer le certain pour l'incertain par rapport à leurs avantages temporels , & cela simplement pour complaire à l'ambition d'un Prêtre. C'est assurément ce qu'une personne sage ne fera jamais, & ce qu'un honnête homme ne prétendra pas exiger. Quoi qu'il en soit, le Roi ne néglige rien de ce qui peut contribuer à réunir ses Sujets dans une même croiance. Les moiens qu'il y emploie sont très dignes d'un Prince Chrétien. Il n'a pas recours à la violence , il ne menace seulement pas d'exclure des emplois ceux qui ne voudroient pas se conformer à ses sentimens ; leur résistance ne leur est préjudiciable à aucun égard , & il ne les traite pas avec moins de bonté & de confiance que les autres. Il tâche de les persuader d'une manière tout-à-fait évangélique ; il leur parle avec la

tendresse d'un Père commun, & s'éforce de leur faire sentir le peu d'importance des points qui les séparent.

La troisième & dernière chose qui contribüé à la prospérité des Habitans de Berlin, c'est le grand nombre de Maisons de plaisance que Sa Majesté fait bâtir pour son propre usage, en diférens endroits, & sur tout dans le voisinage de cette Ville; ce qui compense avantageusement la stérilité de son Terroir. Ce sont là, selon moi, les trois principales causes du changement avantageux qui est arrivé depuis peu d'années, non seulement dans la Ville de Berlin, mais même dans tous les Etats de Brandebourg. Je sai bien qu'il y a des gens de bon sens, qui croient qu'il vaudroit mieux que Sa Majesté ne bâtît pas tant de Palais, & qu'Elle se contentât de deux ou de trois; parce qu'en ce cas, il lui seroit facile de les rendre plus magnifiques que celle d'aucun Prin-

Prince d'Allemagne. A cela on répond que le Roi, qui a fixé un fond de cent cinquante mille écus par an pour être employé à ses bâtimens, peut quand il lui plaira rendre deux ou trois de ses maisons aussi magnifiques qu'il le jugera à propos, sans s'incommoder en aucune façon. D'ailleurs, bien loin que tant de bâtimens soient à charge aux Sujets, ils en retirent au contraire un profit considérable. Non seulement quantité d'Artisans trouvent, par ce moien, de quoi subsister, mais les Marchands mêmes y rencontrent leur avantage particulier, puisque cela facilite la vente de leurs matériaux, qui leur sont ponctuellement paiez. Cela fait encore circuler l'argent dans le Pais, ce qui paroît être une des principales vûes de Sa Majesté. Il n'y a pas un Prince au monde, & j'ose dire même qu'il y a peu de particuliers, qui connoisse mieux que lui les charmes & les plaisirs de la vie champêtre, dont les grands hom-

hommes de l'Antiquité faisoient leurs delices. Cela paroît non seulement par le choix du tems qu'il passe à la Campagne, & par les divertissemens qu'il y prend, mais encore par les différentes situations, par la diversité des ameublemens, par la structure de ses bâtimens, aussi bien que par la distance qu'il y a de l'un à l'autre. Ces maisons sont entretenues très proprement, & d'une manière tout-à-fait dignes d'un Prince. Elles sont si bien pourvues de toutes choses nécessaires, à proportion de leur grandeur, & de l'usage auquel elles sont destinées, qu'on ne transporte jamais rien d'une maison dans l'autre, non pas mêmes les services de vaisselle d'Or, & d'argent. Ceci est d'autant plus extraordinaire, qu'à ce que j'ai appris de personnes qui prétendent le bien savoir, il n'y a point de Potentat en Europe qui en ait une assez grande abondance pour pouvoir faire la même chose. Je vais presentement vous dire un mot de
cha-

chacune de ces Maisons en particulier.

La première que j'ai vûë est Orangebourg commencée par le feu Electeur pour l'usage de Madame l'Electrice son Epouse ; * qui lui donna le nom de sa famille. Cette Maison de Plaisance est située dans un País qui ressemble fort à la Hollande ; on a bâti tout proche une petite Ville qui porte le même nom ; & tout autour on voit de belles prairies à perte de vûë, qui sont arrosées, & séparées par divers Canaux qu'on a tirez du Hagel. Ces Prairies sont environnées de Bois, au travers desquels on a pratiqué plusieurs perspectives si belles & si longues que quelques-unes s'étendent jusqu'à d'autres Maisons de Plaisance. Orangebourg consiste presentement en deux Cours, le Corps de Logis est au milieu. Sa Majesté a augmenté ce Bâtiment presque de la moitié & y a ajoûté plu-

* Cette Princ^{esse} étoit fille aînée de Frederick-Henri Prince d'Orange.

plusieurs ornemens en l'honneur de la Mère, comme cela paroît par l'inscription latine qui est sur la grande porte. Le Jardin est fort grand & orné de Statuës, de Fontaines, d'Obelisques, de Grottes. Il y a aussi une Volière, une Orangerie ; & quelques pas plus loin une autre petite Maison nommée la *Favorite*, où le Roi peut loger fort commodément, lorsque l'envie lui en prend. On y bâtit aussi actuellement, une Ménagerie ; un Hermitage, & toutes leurs dépendances. Le Jèt d'eau, qui est dans le grand Escalier, monte à la hauteur de quarante-six piez : Celui du Jardin monte encore plus haut. Pour y conduire l'eau on a élevé de belles Machines sur le bord de la Rivière, dans une grande Plaine, où il n'y a pas la moindre éminence, qui ait pû contribuer à l'élévation de ces eaux. La Galeric & le Cabinet de Porcelaine, où l'on voit un nombre infini de Pierreries, d'Antiques,

tiques, de Cachets & autres curiositez de pareille nature, est une merveille qu'on ne voit en aucun autre lieu. Je ne croi pas que dans le Cabinet de l'Empereur de la Chine, il y ait une plus grande variété de ces sortes de choses, & c'est le seul Prince qui puisse les avoir en aussi grande quantité. Il est impossible de rien voir qui soit plus agréable à la vûe. L'ordre dans lequel elles sont disposées est admirable, & sert à faire connoître l'esprit méthodique du Roi, qui les a si bien rangées en Obelisques, en Colonnes, & en toutes sortes d'autres figures qu'on peut concevoir, depuis les plus petites curiositez jusques aux plus grands Vases, dont il y en a d'une grandeur prodigieuse. Le lambris de ces Chambres, si je me puis servir de ce terme, est tout de Miroirs, qui par la reflection de tant de raretez produisent un spectacle charmant. Les Moûlures & les Cadres de ces Miroirs

roirs font d'une peinture très fine , & la dorure en est très belle. De Berlin à Orangebourg il y a quatre miles d'Allemagne, qui font divisées par autant de Piliers de pierre de taille, avec leurs inscriptions, & leur nombre, à l'imitation des *Pierres Milliaires* des Anciens Romains ; à la réserve qu'on élevoit ces dernières à la distance de mille pas l'une de l'autre.

Postdam n'est pas plus éloigné de Berlin qu'Orangebourg, & le chemin est marqué de la même manière par des Piliers de pierre. Cette Maison est située dans une Ile que forment le Havel & la Sprée, & qui a environ quatre lieuës de tour. On y a aussi bâti une Ville qui porte le même nom, & qui est environnée de Colines, de Bois-taillis, de Bocages, & de Forêts. Ce sera quelque jour un charmant lieu, car la nouvelle Porte qui est un chef-d'œuvre d'Architecture engagera Sa Majesté

à y conformer tout le reste de la Maison, qui dès à présent est véritablement Royale. On a aussi dressé un nouveau plan pour le Jardin, & de l'autre côté de la Rivière on pratique des Cascades, par le moyen d'une élévation assez considérable tout vis-à-vis la Maison, ce qui semble encore confirmer ma prédiction. A un quart de lieuë de là, on trouve une belle Ménagerie où il y a la plus grande quantité de Faïsans que j'aie jamais vûë. On y voit un grand nombre d'Oiseaux, & d'Animaux rares, qu'on y a apportez des Pais étrangers, mais de tout ce que j'y ai vû, rien ne m'a plu davantage que les petites Chèvres des Indes, qui ne sont guère plus grandes que nos Lapins. L'Ile est diversifiée par de grandes & épaisses Forêts, par de basses Prairies, & par de belles Campagnes. La Maison de Plaisance, & le Jardin de *Bornheim* sont à peu près au milieu de cette Ile. Le Roi n'a point d'aussi bon Fruit en aucun



Potsdam, veu de l'autre coté de la Riviere.

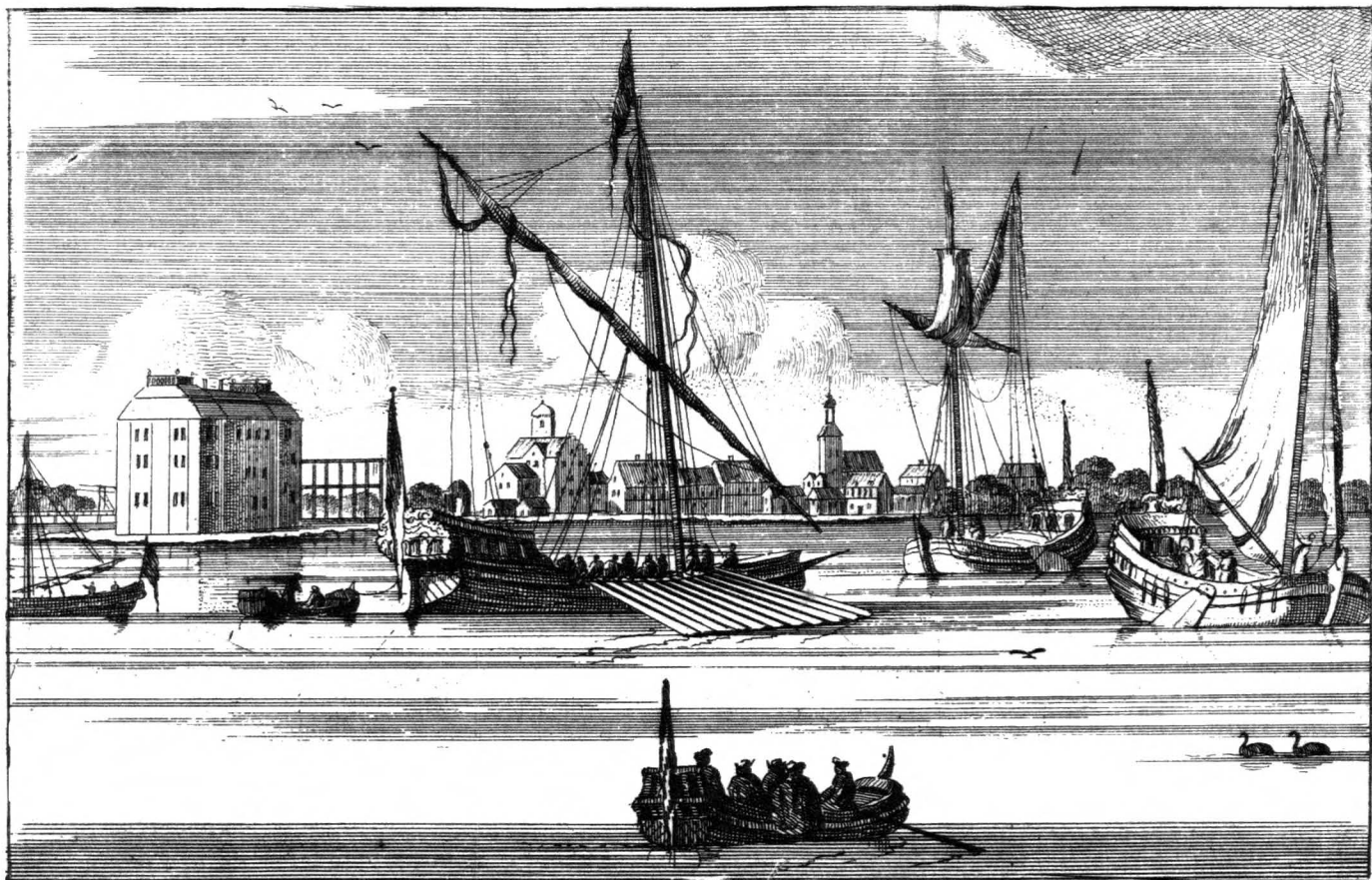


Vue de Kapput.

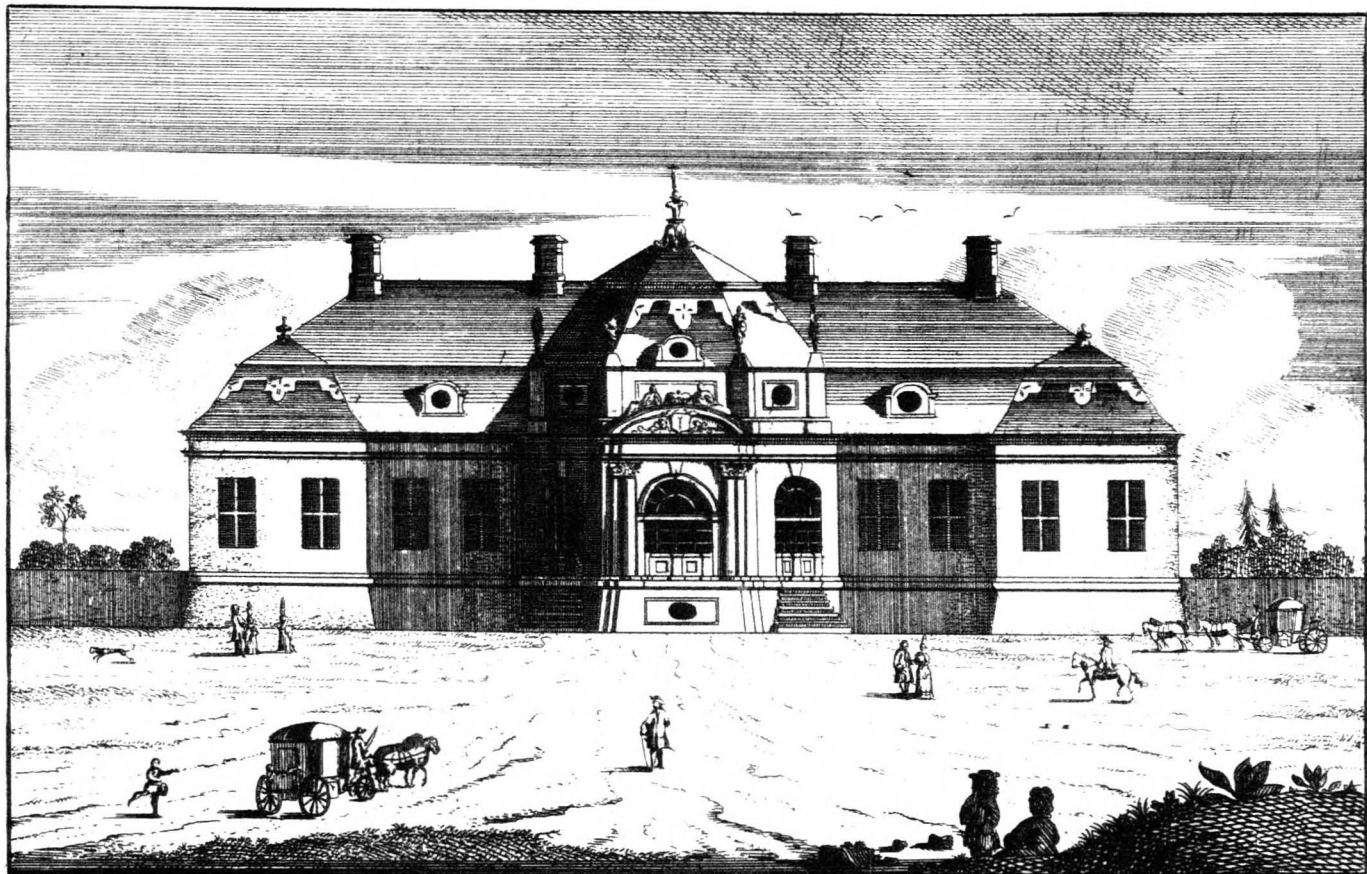
aucun autre Jardin qu'en celui-ci. Je ne le fai que parce que Sa Majesté m'a fait l'honneur de me le dire elle-même ; car quoique j'aie été un matin dans ce Jardin pour le voir, le Jardinier ne daigna pas m'offrir seulement une pêche. Je m'en consolai lors que je vis que tout le monde se plaignoit de la même chose ; ce qui me fit connoître que ce n'étoit point par mépris qu'il m'avoit traité de cette manière. D'une petite Coline , près de cèt endroit, vous avez une très belle vûë, & vous pouvez tout découvrir d'un bout de l'Ile à l'autre. Vous voiez plusieurs Villages ; & la jonction des deux Rivières. *Postdam* est presque au milieu entre deux autres Maisons de Sa Majesté, qui sont à la vérité plus petites, mais admirablement situées, & très bien meublées, comme le sont toutes celles qui appartiennent au Roi. *Kapput*, l'une de ces Maisons, n'est qu'à une petite lieuë plus

bas ; la Rivière est beaucoup plus large en cèt endroit , & forme une espèce de Lac , de là à *Postdam*. *Kleiniken* qui est l'autre Maison dont j'ai voulu parler , n'est qu'une demi lieuë plus haut , du côté de Berlin. La Rivière y est aussi large qu'à *Kapput* , ce qui provient du confluent de plusieurs Eaux , & de la division de la Sprée & du Havel. De cette manière , le Roi peut aller dans ses Yachts , de *Postdam* à l'une ou l'autre de ces Maisons , lors qu'il se trouve disposé à prendre ce divertissement.

Il y a dans le voisinage de Berlin plusieurs autres Maisons Royales dont je ne vous ferai point de description particulière ; comme *Faarlandt* , *Fridericksfeldt* , *Rosendaal* , *Keppenich* , *Rhudau* , *Blankenfeldt* , *Meyndershausen* , *Hoppengarden* ; & *Belvédère*. C'est à *Schoonhausen* , située à une lieuë de Berlin , que le Roi fait sa résidence ordinaire en été.



Vue de Keppenich.

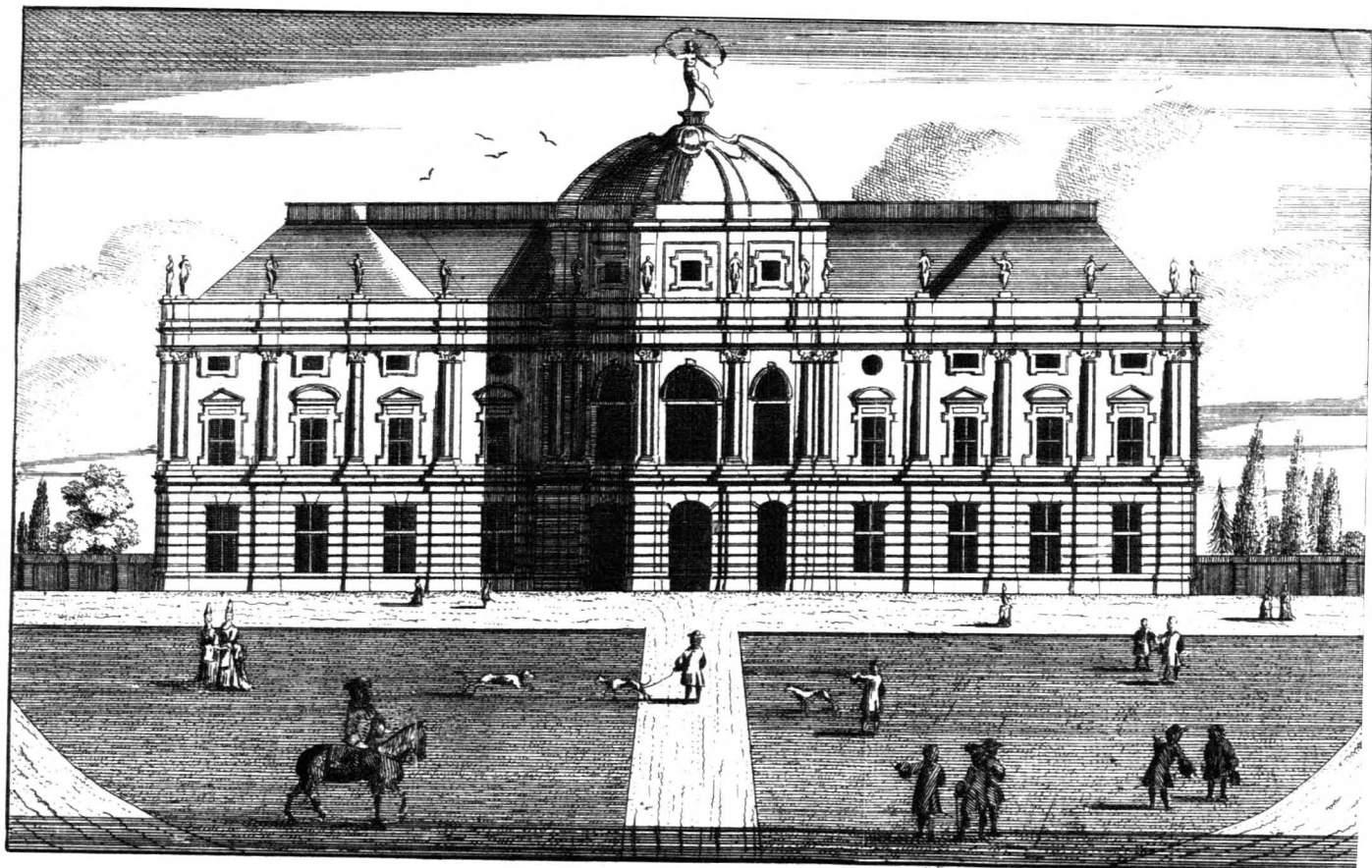


Fredericsdaal.

Cette Maison est fort commode ; les Jardins en sont assez beaux ; & je n'ai point vû en aucun lieu d'Allemagne, des gazons, des Allées & des Parterres plus verds. Sa Majesté a encore plusieurs autres Maisons : Elle en a une à Tangermunde ; & une autre bâtie depuis peu à Magdebourg qui fait face à la grand' Place, où est située l'Église Cathédrale, & à l'opposite de la Citadelle , dont elle est séparée par l'Elbe. Je ne vous dirai rien du Château de Clèves, ni des autres Maisons que Sa Majesté a en Prusse, & ailleurs, parce que je n'y ai jamais été. Mais il faut que je vous dise que de tous ces Edifices, si commodes, si magnifiques, & si agréables, je n'en ai point trouvé de plus à mon gré que la petite Maison de Fridericsdaal, à une lieuë d'Orangebourg. Elle est effectivement plus régulière qu'aucune des autres : on l'a bâtie sur le modèle de Marli, & le Roi lui-même en a été l'Architecte.

Je préférerois ce lieu à tout autre, pour s'y retirer avec une Compagnie choisie, ou pour y être seul avec une bonne Bibliothèque. Le Roi y a une très jolie Ferme, & une Laiterie fort propre, dont le soin est commis à des Suisses qui font d'aussi bon beurre, & d'aussi bon fromage, que dans leurs propres Montagnes. La Cuisine est garnie de Faience, comme cela se pratique en Hollande, en un mot tout y a un air champêtre qui fait plaisir. Avant que de finir l'article des Maisons de Sa Majesté, je dois vous dire qu'il n'y en a aucune où on ne puisse goûter quelque plaisir particulier, outre qu'elles sont situées d'une manière qu'on peut toujours être dans l'une ou dans l'autre très agréablement en quelque saison que ce puisse être, sans que cela apporte aucun retardement à l'expédition des affaires.

La Reine passe la plûpart de son tems dans un Palais qui n'est pas encore fini, sur le bord de la Sprée, près



Lutzebourg. à present, Charlottenbourg.

près du Village de Lutzburg , dont il a pris le nom. Cette Maison est à une lieuë de Berlin , d'où on peut y aller au travers d'un beau Parc , ou par eau dans une Barque couverte , semblable à vos *Treck Schuit*. Quoi que je vous aie parlé de toutes les autres Maisons , avant que de venir à celle-ci , ne pensez pas , Monsieur , qu'elle leur soit en rien inférieure ; c'est au contraire une des plus grandes , des plus régulières , & des plus magnifiques. Le Jardin , qui est entre ce Palais & la Rivière , fera , à proportion de son étendue , un des plus beaux de toute l'Allemagne , & il est déjà en tel état qu'à peine en avez-vous dans vos Provinces , qui le surpasse. Je vous ai déjà dit que ce Bâtiment , avec ses dépendances , n'est pas encore achevé ; c'est pourquoi je ne vous en ferai pas presentement une description plus particulière. Je me contenterai seulement de vous dire qu'il ne faut point douter qu'en peu de tems , il ne de-

viennne un très charmant lieu , étant sous la direction de *Sophie Charlotte* , la plus belle Princesse du Siècle , qui par la justesse de son esprit , par la délicatesse de ses expressions , & par les charmes de sa conversation , égale , si elle ne surpasse pas , tout ce que l'on voit de plus parfait dans le Monde. Elle a une lecture prodigieuse , n'y aiant guère de bons Livres qu'elle n'ait lûs. Elle parle également bien sur toutes sortes de matières, & on n'admire pas moins en elle , la connoissance exacte qu'elle a , des parties les plus abstruses de la Philosophie , que son esprit incomparable. La haute élévation de Sa Majesté ne m'ébloüit point ; & rien au monde n'est capable de me faire dire une chose que je ne penserois pas ; mais je dois avouer ingénuëment que je n'ai jamais connu personne qui fît des Objections plus à propos & plus judicieusement que cette Princesse, qui découvrit avec moins de peine , & plus promptement

toutes

toutes sortes de Sophismes, & qui pût pénétrer avec plus de facilité le fort ou le foible de quelque opinion qu'on puisse lui proposer. Personne n'entend mieux qu'elle l'art de prendre, & de donner toutes sortes d'honnêtes divertissemens, & elle fait les assaisonner d'une manière qui fait qu'on ne s'en lasse jamais, parce qu'on y trouve toujours le charme de la nouveauté. Son plaisir favori est la Musique, & il faut s'y entendre aussi-bien que le fait Sa Majesté, ce qui est très rare, pour l'aimer avec autant de passion qu'Elle l'aime. Elle jouë du Clavecin en perfection, & en jouë tous les jours : Elle dance très bien; & le fameux *Bononcini* un des plus habiles hommes du tems m'a dit qu'elle compose très exactement. Elle aime à voir des Etrangers à sa Cour, & prend plaisir à s'informer de tout ce qu'il y a de plus curieux dans leurs Pais. L'idée qu'Elle a du Gouvernement, en général, est si équitable, qu'on l'appelle dans tou-

te l'Allemagne *la Reine Républicaine*. Tout ce qu'il y a de poli, & d'enjoué se rend à sa Cour, où l'on voit une parfaite harmonie entre les choses que l'on croit ordinairement les plus opposées, je veux dire entre la Science, & les Plaisirs. Pour ce qui regarde la personne de la Reine, elle n'est pas fort grande, & a un peu trop d'embonpoint : Elle a tous les traits du visage extrêmement réguliers, le teint beau & vif, les yeux bleux, & ses cheveux sont noirs. Elle aime à voir de belles femmes à sa Cour, & la plûpart de ses filles le sont. Le Prince Roial est le seul enfant qu'Elle ait, car la Princesse Roiale mariée au Prince Héréditaire de Hesse-Cassel, est sortie de la première femme du Roi, qui étoit de la Maison de Bareith. Le jeune Prince a un appartement dans le Palais de Berlin : jusques à présent, il n'a point eu de Maison à lui, si ce n'est Wosterhausen pour la Chasse. La Nature à uni en la personne de ce jeune

He-

Heros des choses qui se rencontrent rarement dans un même sujet, je veux dire un air mâle, avec toute la beauté & la modestie d'une fille. En vérité, c'est un Prince très-aimable, d'une grande douceur, & fort affable. Il a beaucoup d'esprit, s'informe de tout ce qui mérite d'être sù, & s'applique assez bien à ses Etudes, sous la direction du Comte de Dhona son Gouverneur. Je l'ai souvent vû monter à cheval, & faire ses autres exercices avec beaucoup d'aprobation. Il est un peu trop petit pour son âge, & aparemment il deviendra gros, néanmoins il est très bien pris dans sa taille. Au reste, il importe fort peu, comment il soit fait, pourvû qu'il puisse se garantir de la contagion des Flateurs, & des artifices dont on se sert ordinairement pour corrompre les jeunes Princes. Il s'apelle Frederick-Guillaume, & il est entré dans sa quinzième année. Le Roi a quarante six ans; & la Reine est presque à la fin de sa trentc

trente - quatrième année étant née le 2. d'Octobre 1668.

Avant que de quitter tout-à-fait l'article des Maisons , il faut que je vous dise qu'en allant à Stettin dans la Poméranie Suédoise , je fus rendre mes devoirs au Prince Philippe , l'aîné des frères du Roi , dans sa Maison de Schwedt , sur l'Oder , où je demurai plusieurs jours. C'est un agréable endroit , tant à cause du voisinage d'un si grand fleuve , qu'à cause de la grande quantité de toutes sortes de gibier qu'on y trouve. Le Prince est un homme bien fait , plein de bonté , & généralement aimé. La Princesse sa femme est cousine germaine du Roi Guillaume , de glorieuse Memoire , & sœur du Prince d'Anhalt Dessau. Elle est très belle , fort afable & d'une conversation charmante. Elle possède mille belles qualitez ; & est heureuse en enfans , dont elle a un assez grand nombre. J'aurai toute ma vie pour leurs Alteesses tout le respect & toute

toute la reconnoissance que méritent les faveurs dont il leur a plû de m'honorer durant le séjour que j'ai fait en ce lieu. C'est un endroit que je ne pourai assurément jamais oublier ; car quoique ce soit une Cour , on peut néanmoins l'appeller une très belle retraite champêtre , & j'ai toujours eu une forte passion pour ce genre de vie retirée , quoique je n'aimasse pas à être tout-à-fait seul. Les autres frères du Roi sont les Markgraves *Albert* , & *Christian* , & la sœur unique est Son Altesse Madame la Duchesse Douairière de Courlande. Cette Princesse a un fils à qui appartient ce Duché ; mais ses Etats étant depuis quelques années dans une triste desolation , il ne subsiste proprement que des bien-faits de Sa Majesté , qui a eu la générosité de pourvoir à son entretien d'une manière digne d'un grand Prince.

C'est à Berlin que le Roi tient ordinairement sa Cour , & principalement en Hiver. Cette Cour est grande & magnifique.

gnifique. Tout y brille d'or, d'argent & de joiaux. Les équipages sont somptueux, les Courtisans polis & civils aux Etrangers. Ils font honneur à leur Maître, à tous égards, & font voir en toutes choses qu'ils sont dignes des différens emplois dont il les a honorez. Quelques Ministres Etrangers prétendent que ces Courtisans font des dépenses trop excessives tant en habits, que dans les solennitez publiques. Je ne prétens pas décider si c'est la raison, ou l'envie, qui les fait parler ainsi, mais je puis vous dire, en général, qu'il ne se peut pas que le Roi ne soit très bien servi; non seulement parce qu'il n'élève aux emplois que ceux qu'il croit les plus capables de les remplir, mais aussi parce que la maxime fondamentale qu'il suit dans le reglement des affaires, est excellente. En effet non seulement ce Monarque veut que chacun s'aquite avec exactitude & fidélité des fonctions de sa Charge, mais encore qu'il se renferme uniquement

dans

dans l'exercice de cette Charge, sans
 faire aucune cabale ou intrigue, & sans
 se mêler en aucune façon des affaires
 d'autrui. Il n'est pas besoin que je
 vous parle de la bonté de ses Troupes ;
 puisque tant dans cette Guerre, que
 dans la précédente nous avons eu des
 preuves signalées de ce qu'elles sont
 capables de faire : personne ne le fait
 mieux que vous Monsieur, & qui que
 ce soit n'en peut mieux juger. Celles
 qui sont actuellement ici, & que j'ai
 vû passer en revûë devant le Roi,
 sont très-belles. Les Soldats qui
 les composent sont de beaux hom-
 mes, grands & vigoureux, très bien
 vêtus, & parfaitement bien armez.
 On ne peut rien voir de mieux disci-
 pliné, à ce que m'ont assuré quelques
 Généraux très-capables d'en juger. On
 louë beaucoup les Troupes qui sont
 en Prusse ; & on n'estime pas moins
 celles qui sont au service de l'Empe-
 reur. Je ne vous en dirai pas autre
 chose, parce que Mr. de Mortagne,
 qui

qui fait ici les fonctions de Secretaire d'Ambassade, vous a informé de leur nombre, & de leur état.

Entre toutes les observations que j'ai faites, depuis mon arrivée dans ce País, ce qui m'a le plus charmé, c'est le nouveau Règlement qui concerne la Milice. Ce projet est digne du Comte de *Wartemberg*, qui l'a inspiré au Roi son Maître: on a déjà commencé à l'exécuter, & cela avec beaucoup de succès. De vieux Soldats ont soin d'exercer souvent ceux qui composent cette Milice, dans les Paroisses où ils demeurent: Quelquefois, mais plus rarement ils doivent se trouver en quelque autre lieu, pour y être exercés en Corps. La première année le Roi leur donne les habits de munition; après quoi ils sont obligés de s'habiller eux-mêmes, ce qui n'est pas une nouvelle charge pour les Sujets, puis qu'en cette considération, Sa Majesté diminuera quelque chose des impôts ordinaires. J'eus
l'hon-

l'honneur de suivre le Roi à Orangebourg, lors qu'il y régala Son Altesse Roïale Sophie Electrice Douïairière de Hanovre, sa belle-mère. Cette illustre Princesse, qui est héritière présomptive de la Couronne d'Angleterre, vient ordinairement tous les étéz, pour passer quelque tems avec la Reine sa fille; qui, en récompense, ne manque point de se rendre, vers le Carnaval, à Hanovre, lieu de sa naissance, qu'elle aime avec autant d'affection, que si elle n'en étoit jamais sortie. Le Roi reçut Madame l'Electrice, à la décente du Carosse; & en même tems on fit une Salve de trente-six pièces de canon, qui fut accompagnée des Fanfares de vingt-quatre Trompettes, auxquelles on avoit joint deux paires de Timbales, & je ne sai combien de Haut-bois. Devant la grand porte, on avoit posté trois Compagnies, dont deux étoient de cette nouvelle Milice. Leurs habits étoient gris, doublez d'une

étofe couleur d'Orange ; & au sentiment des connoisseurs, ces Compagnies ne le cédoient à aucunes Troupes réglées, pour le maniment des armes. Vous savez, Monsieur, que du vivant du Roi Guillaume, je publiai un Traité, intitulé *La Milice Réformée*. Mon unique dessein étoit de montrer que par le moien d'une Milice semblable à celle dont je viens de parler, on pouvoit non seulement pourvoir à la sûreté de tout le País, & principalement des Garnisons, pendant l'absence des Troupes réglées, mais même qu'en cas de besoin, nous pourrions en tirer de bons Soldats pour recruter ou pour renforcer ces dernières. On ne peut nier que cèt avantage ne fût très considérable, puis qu'une longue expérience nous apprend que les Princes qui n'ont que des Troupes réglées, courent risque d'être ruinez, par la perte d'une seule Bataille, parce qu'il leur faut beaucoup de tems avant que d'être en état de

de

de remettre en Campagne une pareille Armée ; au lieu que ceux qui ont soin d'exercer , & de discipliner leur Milice , ne manquent jamais de ressource dans un semblable malheur ; puis qu'ils ont quantité de gens capables de porter les armes , qui étant déjà instruits de la Théorie , aprennent bien-tôt la Pratique , comme je l'ai prouvé par l'exemple des anciens Grecs , & Romains. Tout le monde fait que les Troupes victorieuses du Roi de Suède , & les Levées inépuisables de la Suisse , ne sont autre chose que des Milices , qu'on exerce continuellement , avec peu de peine , & fort peu de dépense. Tant que nos Rois ont eu en vûë l'établissement du Papisme , & du Gouvernement Arbitraire dans leurs Etats , la Cour s'est toujours oposée à tous les projets qui tendoient à armer le Peuple. Depuis que le Roi Guillaume eut rétabli nôtre Liberté presque entièrement détruite , ceux qui en étoient

fâchez , ou qui n'aïmoient pas ce Prince , ne voulurent jamais consentir à l'armement des Sujets , de peur qu'ils ne fussent en état de se garantir des sinistres desseins des mal-intentionnez. Et pour vous faire voir que je ne suis point partial , comme vous me le reprochez quelquefois , je veux bien vous avouer que quelques-uns de nos Gentilshommes de Campagne , entendoient si peu ce qu'on leur proposoit , qu'ils s'oposèrent à cèt établissement , pour de si pitoïables raisons , que j'aurois honte de les rapporter , si elles pouvoient demeurer secrettes. Mais cela ne se peut , puis qu'ils les alléguèrent publiquement dans la Chambre des Communes , à l'occasion d'un *Bill* , concernant le réglemeut de la Milice. Leur première raison étoit fondée sur la conservation de la Chasse , qu'ils prétendoient devoir être bientôt détruite , si on armoit tant de gens ; comme si ceux qui ne font

point

point scrupule de violer les Loix qui défendent la Chasse , devoient s'en faire lors qu'il s'agiroit de chercher un fusil pour les violer ; ou comme s'il eût mieux valu que le Peuple Anglois fût exposé aux insultes de ses ennemis , que d'exposer à sa discrétion quelque petit nombre de Bêtes , & d'Oiseaux. De plus , il est certain que cette crainte étoit très mal fondée , puisque nous voions que le Roi de Prusse a une bien plus grande quantité de Gibier dans ses États , que nous n'en avons en Angleterre ; quoi qu'il ne prenne point d'autre précaution pour le conserver , que celle de faire observer les réglemens qui ont été faits de tout tems sur ce sujet. Leur seconde raison étoit l'appréhension d'augmenter le nombre des Larrons , ou des Voleurs de grand chemin. Mais en vérité , ces Messieurs n'y pensoient pas ? pour éviter un mal chimérique , ils en ont fait un très réel. En effet , si on ne peut pas dire

qu'ils aient mis les armes à la main des Voleurs, qui savent bien en trouver eux-mêmes, sans qu'il soit besoin de leur en donner, au moins ne peut-on disconvenir qu'en s'oposant à l'établissement de la Milice qu'on proposoit, ils n'aient defarmé tous les honnêtes gens qui se font un devoir d'obéir à la loi, & que de cette manière ils ne les aient mis hors d'état de se pouvoir défendre, lors qu'on les attaque. Si au contraire, on permettoit à chacun d'avoir des armes à feu, les Voleurs seroient bien moins hardis, & auroient beaucoup plus de peine à exécuter leurs criminelles entreprises, puisque les voisins seroient toujours en état de se secourir l'un l'autre. Ces raisons & quelques autres de même nature alléguées par ces Messieurs sont si pitoiables, qu'on auroit pû s'imaginer qu'ils avoient quelques mauvais dessein en tête, si leurs autres actions ne nous assuroient pas du contraire. Aussi je leur rends

la justice qui leur est dûë , & suis persuadé qu'ils pensoient ce qu'ils disoient , & qu'ils agissoient en cette occasion avec autant de sincérité , que ceux , qui par un prétendu zèle pour la Religion Anglicane , s'oposoient à l'armement des Non-Conformistes , quoi que ces derniers n'aient pas moins à cœur l'abaissement de la France que les plus zélez Partisans de l'Eglise Anglicane. Mais pour revenir aux Milices du Roi de Prusse , je ne dois pas oublier de vous dire que les Régimens prendront leur nom de quelque Province ou Ville considérable ; ce qui produira de l'émulation parmi ces Troupes , & les engagera à faire tous leurs efforts pour s'égaliser ou se surpasser les unes les autres , ne fût-ce que pour faire honneur à leur País natal. Je croi que ç'a été là la pensée du Roi de France , lors qu'il a suivi la même méthode , en donnant le nom de ses principales Provinces aux vieux Régimens qu'il

entretient en tems de Paix aussi-bien qu'en tems de guerre. Pour finir cèt article , j'ajoutèrai seulement que ceux qui sont jaloux de l'agrandissement de la Maison de Brandebourg font bien aise de faire croire qu'ils font peu de cas de ce nouvel établissement , mais tous leurs déguisemens ne leur feront d'aucune utilité. Car Sa Majesté qui juge sainement des choses , n'a garde de s'arrêter à l'opinion qu'ils peuvent avoir , & Elle est si ferme dans ses résolutions, qu'elle ne se laissera pas facilement détourner de l'exécution d'un projet qui contribuera un jour si avantageusement à la prospérité & à la sûreté de ses Etats , aussi-bien qu'à la gloire & à la puissance du Souverain , qui n'a rien à craindre tant qu'il se fait un devoir de procurer le bonheur & l'avantage des Peuples que Dieu a confiés à ses soins.

J'espère, Monsieur, que vous serez en quelque façon content de ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire ;

& que si l'ordre que j'ai tenu dans mes remarques , n'est pas tel qu'il seroit à souhaiter , cela n'empêchera pas que vous ne les lisiez avec plaisir. Au moins suis-je très persuadé que je ne pouvois vous mander de plus agréables nouvelles , puisque rien n'est plus propre à vous confirmer dans les sentimens de respect & de vénération , que vous témoignez en toutes occasions pour la personne sacrée du Roi de Prusse , qui assurément mérite , à juste titre , que vous aïez pour lui ces sentimens. Car outre, que l'intérêt de ce Monarque & celui des États étant inséparables , ils ne peuvent se passer à plusieurs égards de l'amitié , des conseils , & du secours l'un de l'autre , je sai de science certaine qu'il n'y a qui que ce soient en Angleterre ni en Hollande , qui connoisse mieux que lui , combien il est nécessaire de reprimer le Pouvoir excessif de la France ; ni qui soit plus convaincu du danger auquel l'Europe se trouveroit exposée , si on ne prenoit pas de justes

mesures pour s'opposer aux desseins pernicieux de cette Couronne. C'est-là ce qui rend Sa Majesté si zélée pour la cause commune ; à quoi il faut ajouter l'intérêt de la Religion Protestante qu'Elle a tellement à cœur ; qu'on peut s'assurer qu'à tous égards , ce Monarque fera autant qu'aucun autre Prince, pour la conservation & l'affermissement de la liberté de l'Europe. Sa Majesté m'a fait l'honneur de me parler plusieurs fois sur ce sujet ; Son Excellence Monsieur le Comte de *Wartemberg* m'a entretenu très souvent sur la même matière ; & quoi que je n'aie aucun Emploi public , c'est avec joie que je me sers de cette occasion , pour vous informer des sentimens du Roi , & de ceux de son Ministre , qui assurément ne vous feront pas moins de plaisir qu'à moi , puisqu'ils sont si avantageux pour votre Patrie & pour la mienne. Sa Majesté donna , il n'y a pas long-tems une preuve autentique de ce que j'ai l'honneur de vous dire.

Je

Je n'en parlerois pas ici , si ce n'est qu'elle détruit entièrement certains faux bruits que des esprits brouillons & mal intentionnez ont répandu dans le monde. Avec combien de générosité ce Prince ne refusa-t-il pas les offres très avantageuses que lui firent les François dans le tems même qu'ils étoient à Clèves & qu'ils ravageoient ce Duché ? Ils s'étoient imaginé que le danger auquel ses Sujets , & lui même se trouvoient actuellement exposez , l'auroient ébranlé , mais ferme dans la resolution qu'il avoit prise de procurer le bien public de la Chrétienté , il contribua plus qu'aucun autre Prince de l'Empire à abaisser l'orgueil de la France , en conseillant la continuation du Siège de *Keiserswaart*. En vérité on peut dire , sans flaterie que c'est uniquement à lui qu'on est redevable de la conquête de cette importante Place , puisque non content de s'opposer au sentiment de quantité de Généraux qui vouloient qu'on

qu'on abandonnât , cette entreprise, il fournit encore à leurs Hautes Puissances & des Munitions & des Troupes, sans lesquelles on n'en seroit jamais venu à bout. C'est-là, selon moi, un service qu'on ne doit jamais oublier ; car assurément rien ne pouvoit être d'une plus funeste conséquence que la levée de ce Siège , au commencement d'une guerre, dans les circonstances où l'on se trouvoit chez vous. Je ne vous ai rien dit du caractère des autres personnes que j'ai eu l'honneur de voir à la Cour de Prusse , parce que vous avez souhaité simplement que je vous parlasse de celles qui composent la Famille Royale ; & pour quelques autres particularitez que vous seriez peut-être bien aise de savoir , dispensez moi s'il vous plaît , de vous les dire presentement. Si Dieu me conserve la vie , je pourai quelque jour vous donner des Mémoires plus
plus

plus étendus. En attendant je
fais.

Monfieur ,

*Vôtre très-humble & très-
obéiffant Serviteur.*

T O L A N D.





RELATION

*De la Cour de Hanovre, envoyée
de Berlin à la Haye le 23.
Septembre N. S. 1702.*

MONSIEUR,



Uisque vous avez la bonté de m'assurer que ma Relation de la Cour de Prusse ne vous a pas été desagréable , j'aurai moins de répugnance à obéir aux ordres que vous me donnez de vous dire quelque chose de celle de Hanovre. J'avouë néanmoins que je ne puis m'empêcher d'être extrêmement embarrassé, & même d'avoir quelque honte de ma manière d'écrire, quand je considère que j'ai l'honneur de parler

ler à une personne qui reçoit tous les jours des Dépêches de gens infiniment plus habiles que moi. Lorsque je partis de Hollande, il y a un an, pour venir à Hanovre, je ne vis rien en chemin qui mérite vôtre curiosité; mais entre cette Ville, & Berlin, je fus touché d'un spectacle très triste. En effet, si on ne peut s'empêcher d'être émû à la vûe d'une Squelette, ou d'un corps mort, combien plus sensiblement doit-on être affligé des ruines d'une grande Ville autrefois fort peuplée, & libre ! Vous savez, Monsieur, que Brunswick étoit, il y a peu d'années, une Ville Impériale ou Hanseatique. Tant qu'elle a été gouvernée en République, elle a toujours été très florissante, le commerce y étoit très considérable, & sa Banque avoit un bon credit. Mais les Ducs de Brunswick faisant revivre leurs prétentions sur cette Ville, qui effectivement paroissent avoir été très justes, la prirent en peu de jours,

aïant

aïant auparavant emprunté toute la poudre qui étoit dans la place , sous prétexte d'une autre Expedition. La faute que firent les Habitans de Brunswick , en se laissant si grossièrement surprendre , les a rendus tout - à - fait méprisables dans les autres Villes Impériales , jusques là que c'est faire injure à un homme que de lui reprocher qu'il est Brunswicien. Incontinent après la prise de cette place , tous les riches Marchands en sortirent pour se retirer , avec ce qu'ils purent emporter de leurs effets , les uns à Hambourg , les autres à Amsterdam , & dans les autres Villes de Commerce. La Banque s'évanouït en un moment , pour n'y reparoître jamais , car c'est une sorte de plante , si j'ose me servir de ce terme , qui ne peut vivre une seule heure en Terre Arbitraire. En un mot tout alla en ruïne , & en desolation. Les Ducs de Wolfembutel possèdent aujourd'hui la même étendue de murailles , & peut-être le même

me nombre de ruës, mais on ne trouve plus dans cette Ville la vintième partie des Habitans, ni la centième partie des Richesses qui y étoient autrefois. Un grand nombre de maisons sont sans Habitans; & d'autres qui appartenoient à de riches Marchands, ne sont habitées que par de pauvres misérables, qui demeurent dans les plus bas étages, pendant que des appartemens magnifiques, de belles & grandes Cours, des Magasins & autres Offices, sont vuides, ou ne servent qu'à mettre du Houblon, du Blé, de la Paille, ou quelque autre chose de cette nature. On y trouve très peu de gens aisez, & le commerce qui s'y fait ne mérite pas qu'on en parle. Ce commerce est fort peu considérable en tout tems, mais il l'est encore moins durant les Foires qui s'y tiennent encore tous les ans, & qui ne sont plus proprement que des assemblées de divertissement, où la Noblesse & les Princes voisins viennent passer quelques jours. . Cet-

te Ville est divisée en cinq Quartiers , dont chacun avoit autrefois sa Hale ou Fondique , outre la Maison de Ville qui leur étoit commune à tous. Aujourd'hui on fait une Boucherie d'un de ces Edifices publics ; il y en a un autre qu'on a rempli de Houblon , dont on trouve ici une grande quantité qui sert à faire une certaine bière qui s'appelle *Mum* ; & enfin du principal de ces Bâtimens , on en a fait un Théâtre pour la representation des Operas. L'usage qu'on fait de ce dernier n'a rien qui doive surprendre , & est au contraire fort naturel ; car il est certain que lors qu'une Ville libre tombe sous la domination d'un Prince Arbitraire , elle ne peut raisonnablement s'attendre à autre chose qu'à voir changer sa Maison de Ville en un Théâtre , ou en un Corps de Garde. Mangeant à Brunswick avec quelques Officiers , je leur demandai comment cette Ville qui paroissoit avoir été autrefois beaucoup plus considérable , &

plus

plus riche, étoit en si peu de tems, tombée en décadence. Un de ces Messieurs me répondit que *les Bourgeois étoient des coquins qui ne méritoient pas un meilleur sort, & qu'ils n'étoient jamais bons sujets qu'on ne les eût rendus pauvres & misérables*; ce qui signifie, comme je le compris, qu'autrefois, ils faisoient tous leurs efforts pour s'assurer la jouissance & la propriété de ce qui leur appartenoit; & qu'à présent ne possédant plus rien, ils n'ont plus lieu de s'opposer aux volontez de leurs Maîtres. Un autre de la Compagnie, qui aiant quelque Emploi, prétendoit être un fort grand Politique, dit qu'il étoit très certain que *les Bourgeois de Brunswick étoient d'insignes Fourbes*; que pour en être pleinement convaincu, il suffisoit de considérer, que quand leur Ville fut prise, on n'avoit trouvé que peu d'argent dans leur Banque; fâcheux contre tems! desorte, concluoit cèt habile homme, que tout leur commerce n'avoit roulé que sur un credit imaginai-

re. Je lui répondis que ces Habitans aiant été informez des desseins qui se formoient contre leur Ville , avoient apparemment envoié leur argent en d'autres Pais ; & que supposé que leurs effets ne répondissent pas à leur credit , cela leur étoit commun avec plusieurs autres , parce qu'on suppose toujours que ceux avec qui on négocie , ne demanderont pas tout ce qui leur est dû , tout à la fois. C'est ce que je ne lui pus jamais faire comprendre ; & lors qu'il me dit que le Prince leur avoit donné assez de tems pour paier leurs créanciers , mais que jusques alors , ils ne l'avoient pû faire , je lui répondis qu'il étoit alors trop tard , puisque leur union ne subsistoit plus , quoi qu'ils eussent peut-être encore le même nom. J'ajoutai à cela que je ne doutois point que dans cette dispersion , où chacun ne pensoit qu'à ses propres intérêts , il ne se fût passé bien des choses qui n'étoient pas dans l'ordre , que peut-être même plusieurs
par-

particuliers avoient agi de mauvaise foi, quoi qu'en Corps, ils pussent être de fort honnêtes gens. Car telle est la nature du Genre Humain, qu'il ne peut guère subsister dans son intégrité, à moins qu'il ne soit soumis à des Loix équitables, & à de bons Réglemens.

C'est quelque chose de surprenant, Monsieur, de voir combien peu on entend le Commerce, dans la plûpart des Pais de l'Allemagne, & combien peu, on trouve au service des Princes, de gens qui sachent ce que c'est que l'*Aritmétique politique*. En vérité, le nombre est très petit de ceux qui savent passablement chifrer ou calculer ; ce qui est très préjudiciable au Tresor, & fait que le Prince est souvent la Dupe des Entrepreneurs, & des Fermiers. Il résulte même de cette ignorance, des inconveniens encore plus considérables ; c'est que dans les Traitez avec des Etats étrangers, il arrive souvent que ces Souverains sont

trompez. Je vous demande pardon Monsieur, d'une digression que je n'ai pû m'empêcher de faire, à l'occasion de l'entretien que j'eus avec ces Officiers de Brunswick.

L'année passée je demurai cinq ou six semaines à Hanovre, dans le tems que le Comte de Macclesfield y vint de la part du Roi d'Angleterre, pour présenter à la Princesse Sophie l'Acte passé dans nôtre Parlement l'hiver précédent, en vertu duquel Son Altesse, & ses Décendans Protestans au défaut d'Héritiers issus du Corps de la Reine, doivent succéder à la Couronne Impériale d'Angleterre, de France, & d'Irlande. Je ne pouvois jamais avoir une meilleure occasion pour faire des remarques sur cette Cour, & pour connoître le caractère des personnes qui la composent. A l'égard des Etats qui sont sous la domination de l'Electeur, j'en ai vû fort peu de chose, excepté Hanovre. Vous pouvez voir sur la Carte qu'ils ne sont pas d'une petite éten-

étenduë, & qu'ils recevront une augmentation considérable par la réunion du Duché de Zell, qui doit se faire après la mort du Duc de ce nom qui est déjà fort âgé. Tous ceux qui ont quelque emploi sous ce Prince ont déjà prêté serment de fidélité à l'Electeur de Hanovre, sous de certaines conditions ; & il ne se fait rien d'important à la Cour de Zell qu'avec sa participation, & de son consentement. Son Altesse Electorale & le Duc emploient les mêmes Ministres dans les Cours Etrangères, ce qui fait voir que ces deux Princes n'ont point de secret l'un pour l'autre, ni d'intérêt séparé. En un mot, ils ont pris de si justes mesures, & ont si bien mis ordre à tout, que rien ne peut empêcher l'Electeur d'entrer paisiblement en possession de cèt Heritage; quoique de certaines gens qui ne souhaitent pas de bien à sa famille, aient fait & fassent actuellement tous leurs efforts, pour mettre cette affaire en

contestation. Je vous ai dit que je connois fort peu les Etats de ce Prince, mais une autre raison qui me persuade qu'ils sont considérables, c'est que Son Altesse Electorale a environ trois cens mille livres sterling de revenu, sans y comprendre ce qu'il aura un jour du Duché de Zell. On peut encore juger de la puissance de ce Prince & de la bonté de son Pais, par le nombre de Troupes qu'il fournit à l'Empire, pour sa cotte-part, par celles qu'il prête aux Alliez, & enfin par celles qu'il entretient actuellement dans ses Etats. Il tire encore un très grand profit des mines d'argent qui lui appartiennent, dans le *Hartz*, qui est une partie de la Forêt Hercinienne, au pié de la haute Montagne *Melibocus*, qu'on appelle aujourd'hui *Bokkenberg*. C'est la même dont Pline fait mention ; & qui fut autrefois la Patrie du fameux Heros Allemand *Arminius*, ou *Harman*. Enfin, ce n'est pas un petit avantage pour la Maison de Son Altesse

Alteſſe Electorale, que l'Evêché d'Oſnabrug qui eſt poſſédé alternative-
ment par les Proteſtans , & par les Ca-
tholiques Romains, doit toujours
être conféré à un Prince de Hanovre ,
lorſque c'eſt le tour des premiers ; au
lieu que les derniers, lorſque c'eſt à
eux à remplir cèt Evêché, peuvent
choiſir un Evêque entre toutes les per-
ſonnes de qualité de leur Commu-
nion , & cela ſans aucune reſtriction.
Cela fait que les Princes de Hanovre
confidèrent, avec raiſon, cette Ville
& cèt Evêché , comme faiſant partie
de leurs Etats, & qu'ils en prennent
d'autant plus de ſoin , exigeant beau-
coup moins des Habitans que ne fe-
roient des Eccléſiaſtiques, qui ne poſ-
ſédant ce Pais qu'à vie , ne penſent
qu'au tems preſent, & à leur profit par-
ticulier , ſans ſe mettre en peine de
procurer l'avantage de leurs Succes-
ſeurs. A l'occaſion du droit que les
Princes de Hanovre ont à cèt Evê-
ché, leurs ennemis ont publié, com-

me on le peut voir dans plusieurs Libelles , que ces Princes font si indifférens , en matière de Religion , qu'ils élèvent ordinairement un de leurs fils dans le Papisme , afin qu'il soit en état de posséder l'Evêché d'Osnabrug. Le Peuple , qui n'aprofondit pas les choses , s'imaginant que l'Evêque d'Osnabrug est toujours Papiste , parce que le frère du Duc de Lorraine , qui possède aujourd'hui cèt Evêché , est effectivement de la Religion Romaine ; & entendant dire que plusieurs Princes de la Maison de Hanovre ont aussi été Evêques d'Osnabrug ; il n'est pas difficile de surprendre ce Peuple , en lui insinuant une chose de cette nature , quoi qu'il n'y ait rien au monde de plus faux.

La Ville de Hanovre est située dans un Terroir sablonneux , sur la Rivière *Laine* , qui ne peut porter que de petites Barques. Elle est régulièrement fortifiée , & divisée en vieille , & nouvelle Ville ; division qui est toujours

toujours une marque de la prospérité
 & du bonheur d'une Place. Les Apar-
 temens du Palais sont très beaux, &
 magnifiquement meublez. C'étoit au-
 trefois un grand Monastère, mais il a
 si bien changé de forme, qu'on n'y
 voit aujourd'hui aucune trace, de ce
 qu'il étoit alors. Il y a dans ce Palais
 un joli Théâtre, & de belles loges pour
 les personnes de qualité. Tous ceux
 qui veulent y entrer ne paient rien, le
 Prince faisant seul toute la dépense,
 aussi-bien pour la Ville, que pour la
 Cour ; & c'est ce qui se pratique aussi
 dans quelques autres Cours d'Allema-
 gne. Le lieu destiné, pour represen-
 ter l'Opera dans le Château, est si bien
 entendu, & les peintures en sont si
 belles, que tous les Voïageurs le vont
 voir comme une rareté qui n'a point
 son semblable en aucun autre endroit
 de l'Europe. La Chapelle de l'Elec-
 teur est aussi très bien peinte, & cer-
 tainement tout ce qui appartient à Son
 Altesse Electorale est dans le meilleur
 ordre

ordre du monde, comme je vous le dirai plus particulièrement tantôt. Sa Cour passe en Allemagne même pour la plus polie qu'il y ait en tout ce pais-là, & en effet elle l'est extrêmement. L'ivrognerie qu'on prétend être la passion favorite des Allemans, & pour laquelle ils sont si fort décriez, est si éloignée de régner dans cette Cour, que je ne sache pas avoir jamais vû observer une plus grande sobriété, ni un meilleur ordre dans une famille particulière; quoi que néanmoins, on n'empêche en aucune façon de boire, ceux qui y trouvent du plaisir. Ce n'est pas à moi à juger de la réception qu'on fait aux Etrangers dans cette Cour; je vous dirai seulement qu'on invite ordinairement à la table de l'Electeur tous ceux qui font quelque figure, ou qui font de qualité; & assurément ceux à qui on fait cèt honneur sont surpris de la manière aisée, avec laquelle on s'y entretient, & charmez d'une Liberté, dont quiconque en

est

est digne , n'abufera jamais. Aux heures destinées pour faire sa Cour, tous ceux qui ont l'air d'honnêtes gens , s'y rendent sans aucune contrainte. Et pourvû qu'ils sachent seulement rendre aux personnes ce qui leur est dû , & faire la distinction qu'il faut des choses, comme on suppose que tous ceux qui viennent là en sont capables, ils peuvent librement parler sur toute sorte de matières, même avec l'Electeur. Les Dames y sont parfaitement bien élevées, obligeantes, & plusieurs d'entre elles, belles. Madame de Kilmanseg, fille du Comte de Plata, est une femme d'esprit; & sa belle sœur, la jeune Comtesse de Plata pouroit passer pour une Beauté, en quelque Cour de l'Europe que ce pût être. Les Filles d'honneur de Madame l'Electrice, sont dignes du rang qu'elles tiennent, principalement Mademoiselle Schulenburg, qui au sentiment de plusieurs personnes, aussi bien qu'au mien, est

une

une personne d'un mérite extraordinaire. Tous les Gentilshommes qui sont au service de leurs Alteſſes ont autant que j'en puis juger , beaucoup de mérite , & de capacité. Je ne crois pas , Monsieur , qu'il ſoit beſoin que je vous diſe que le Comte de Plata eſt premier Miniſtre de Son Alteſſe Electorale. Pour ce qui eſt du Baron de Goritz , ſ'il ſ'eſt fait connoître à vous par ſa capacité dans les affaires d'Etat , il ſ'eſt fait connoître à moi par ſon eſprit , par ſa généroſité , & par mille autres belles qualitez qu'il poſſède. Le Chancelier Monsieur Hugo eſt une perſonne d'un grand ſavoir. Sa capacité , ſon intrépidité , & ſon intégrité , dans les jugemens qu'il rend , l'ont mis ici ſur le même pié qu'eſt en Angleterre le Lord Chef de juſtice Holt. Pour faire voir qu'on ne manque pas ici de Savans , il ſuffira que je nomme Monsieur Leibnitz qui eſt Conſeiller-Privé de Son Alteſſe Electorale , & Aſſeſſeur dans la Cour
de

de la Chancellerie ; mais beaucoup mieux connu dans la République des Lettres par ses Découvertes dans les Mathématiques , & par son *Codex Diplomaticus* , ouvrage qui fait voir que l'Auteur n'a rien entrepris qu'il ne soit capable de bien exécuter , lors qu'il a formé le dessein d'écrire l'Histoire de la Serenissime Maison de Brunswick Lunebourg. Je ne puis m'accommoder de ses Notions Métaphisiques , mais c'est peut-être , parce que je ne suis pas capable de les concevoir , & ainsi ce peut-être ma faute. Si je ne vous parle point de plusieurs autres Savans qui sont ici , ce n'est pas qu'ils ne le méritent bien , mais parce que vous ne me l'avez pas ordonné. Je ne pourois néanmoins, sans injustice, & sans ingratitude, passer sous silence le Baron de Braun un des Gentilshommes de l'Electrice Douairière. Il est Saxon de naissance , a beaucoup de Savoir , & son discernement surpasse encore son Sayoir. Il est d'une fidélité

lité à toute épreuve pour les intérêts de sa Maîtresse : il aime la Nation Angloise ; & s'il n'est pas un des plus grands parleurs de la Cour , c'est peut-être un de ceux qui observe le plus ce qui s'y passe.

La Religion dominante dans les Etats de l'Electeur est la Luthérienne , mais cela n'empêche pas que les Calvinistes , & les Sectateurs de quelque autre opinion que ce puisse-être , n'y jouissent d'une tranquillité parfaite , & d'une entière liberté de conscience. Il suffit d'être bon Protestant pour avoir part à la faveur , & aux Emplois , aussi bien que ceux qui font profession de la Religion Dominante. Madame l'Electrice a fait bâtir une jolie Eglise dans la Ville Neuve , pour les François Réfugiez , & le Roi Guillaume de Glorieuse Mémoire a contribué à la dépense de ce Bâtiment. Quoique Son Altesse Electorale soit Calviniste , & qu'il soit à son choix de n'avoir auprès d'Elle que des personnes qui
fui-

suivent les sentimens de Calvin , néanmoins la plûpart de ses femmes , & de ses autres Domestiques sont de la Religion Luthérienne ; & l'Electeur qui est Luthérien a plusieurs Calvinistes à son service. Mais ce que j'approuve sur tout , c'est que leurs Alteſſes , pour donner un bon exemple , & pour témoigner la véritable charité avec laquelle ils considèrent ces petits différens , qui ailleurs causent tant de division parmi les esprits , vont souvent ensemble dans une même Eglise ; & ce que je trouve encore de très singulier , c'est qu'on n'a jamais vû qu'aucun de leur suite ait fait la moindre difficulté de les accompagner dans l'une ou dans l'autre Eglise , ou qu'il y ait jamais eu aucun dégoût ni aucune dispute , à cette occasion. Je vous demande pardon , Monsieur , si j'emploie les mots de *Calviniste* & de *Luthérien* , comme si la Religion de qui que ce soit étoit fondée sur l'autorité de *Martin Luther*

ou de *Jean Calvin*. Pour parler , comme on parle en Allemagne , je devrois me servir des termes d'*Evangelique* & de *Réformé* , mais je conforme mes expressions au langage des autres Pais. Depuis le commencement de la Réformation , on n'a point vû de Société qui ait fait paroître plus de modération que le Clergé de ce Pais ; mais cela n'est pas surprenant , lors qu'on considère que ces Ecclesiastiques n'ont fait , à cèt égard , que se conformer aux sentimens de la meilleure & de la plus sage race de Princes qui ait jamais régné en aucun lieu. Ce que je dis ici de la bonté & de la sagesse des Princes de cette Maison , je l'ai entendu dire souvent à leurs ennemis mêmes. Le célèbre *Calixtus* , qui fit tant d'efforts pour unir les deux Partis , étoit Professeur dans l'Université de Helmstadt , Place qui appartient à la Maison de Brunswick. La plûpart des Membres du Clergé sont *Syncretistes* , nom qu'ils don-

donnent à ceux qui admettent à la Communion les Calvinistes , & les Luthériens indifféremment. Molanus, qui est l'Abbé Protestant, ou pour mieux dire, le Recteur d'un Collège, m'a assuré plusieurs fois qu'il communieroit volontiers avec l'Eglise Anglicane , dont il connoît fort bien la Liturgie , & le Service. C'est un homme d'une grande Littérature, qui amasse avec beaucoup de soin tout ce que la Nature produit de rare, & qui outre plusieurs Médailles anciennes a encore le meilleur recueil, qu'on puisse voir, de Médailles modernes, qui consiste en assortimens complets de celles qui ont été frappées par la plûpart des Princes de l'Europe, & dont la plus grande partie est d'or ou d'argent, ce qui se monte à une prodigieuse somme. Tant les Princes que le Peuple ne peuvent assez s'étonner comment nous autres Anglois pouvons être si divisez, pour des choses de beaucoup moins d'importance;

tance ; ou comment il est possible que diférant entre nous, sur des points si peu considérables, nous ne puissions pas nous empêcher de faire paroître tant d'aversion & d'animosité dans nos paroles, & dans nos actions les uns contre les autres. Les Luthériens de Saxe, de Danemarck, de Suède, & de quelques autres Lieux, ont tout un autre esprit, & sont plus rigides, si cela se peut dire, que les Papistes mêmes. Je vous en dirai la véritable raison une autrefois. Le Clergé paroît rarement à la Cour, soit à Berlin, soit à Hanovre ; & on n'auroit pas ici moins de scandale, si on voioit des gens de leur caractère, solliciter de l'avancement, qu'on en auroit chez vous, si on les trouvoit dans les Tavernes ou dans les Maisons de Caffé, ce qui en Hollande est une aussi grande infamie pour les Ecclésiastiques, que s'ils alloient en Angleterre à la Comedie, ou dans d'autres lieux que la modestie ne me permet pas de nommer. Vous

Vous ne devez pas douter, Monsieur, que la Cour de Hanovre n'ait fait une réception très magnifique au Comte de *Macclesfield* ; & qu'une personne chargée d'une Commission pareille à celle qu'il avoit, ne dût être très bien venu. Vous souhaitez que je vous informe de ce qui s'est passé, en cette occasion, & je croi que c'est ici le véritable endroit de vous satisfaire. Ce Seigneur n'avoit aucun caractère particulier, mais le Roi l'avoit choisi pour aporter l'*Acte de Succession*, afin que la chose en fût d'autant plus agréable, étant présentée par une personne de cette qualité, & aussi parce que feu son Père avoit eu quelque relation à la Cour de la Reine de Bohême, & enfin parce que le Comte lui-même étoit un des hommes du monde qui avoit témoigné le plus de passion, pour la réussite de l'affaire dont il s'agissoit. Pour rendre justice à sa mémoire, je me trouve obligé de vous dire que

quoi qu'ordinairement , ce fût un homme fans façon avec fes amis , il s'aquita néanmoins de fa Commission d'auffi bonne grace que qui que ce foit l'eût jamais pû faire , fans fe trouver aucunement embarrassé d'aucune des cérémonies qui fe pratiquent en ces fortes d'occasions. Qui que ce foit n'eût jamais pû faire plus d'honneur à fon Roi , & à fa Patrie , qu'il leur en a fait en exécutant les Ordres dont il étoit chargé. En un mot , il fe rendit fi recommandable , à tous égards , à leurs Alteffes Electorales , & à toute la Cour , que l'estime qu'on avoit pour fa personne , & les marques qu'on lui en donnoit , furpaffoient même les égards qui étoient dûs au Miniftre d'un Prince à qui leurs Alteffes , fe croioient autant obligez qu'ils le lui étoient éfectivement , & pour lequel ils avoient une fi grande vénération. Il fut reçu par des Députez de la première diftinction , fur les Frontières du País , & il

il fut défraîé lui, & toute sa suite ; en chemin, jusques à ce qu'il fût arrivé à Hanovre. On lui donna dans cette Ville une des plus grandes maisons qu'il y eût, pour y loger, avec autant de Gentilshommes de sa suite qu'il lui plairoit de retenir auprès de lui, les autres aiant été logez dans des Maisons du voisinage aux dépens de l'Electeur. Pendant tout le tems qu'il fut à Hanovre, non seulement les trente ou quarante Gentilshommes qui l'avoient accompagné, y furent traitez, sans qu'il leur en coûtât rien, mais même tous les Anglois qui passèrent par là. Durant tout le séjour qu'il y fit, ce fut un Festin continuel ; & je n'avancerai rien qui ne soit véritable, lors que je dirai que les deux grandes tables de l'Hôtel d'Angleterre, furent aussi somptueusement & aussi abondamment garnies le dernier jour que le premier. On donna à chaque Valet, sans exception, trente sols par jour à

dépenfer, aparemment parce que ne voulant pas , par un excès de civilité qu'ils mangeaffent les reftes de leurs Maîtres , on étoit bien-aife de s'épargner la peine d'aprêter à manger , pour eux en particulier. Les Bourgeois avoient ordre de ne prendre de l'argent d'aucun Anglois , pour le boire & pour le manger , en cas qu'il s'en trouvât quelqu'un qui voulût les obliger d'en prendre ; & cèt ordre fut exactement obfervé. Les Domestiques de l'Electeur apor-toient tous les matins à ces Messieurs jusques dans leurs chambres , du Caf-fé , & du Thé dans des pots d'argent , du Vin de Bourgogne , de Champagne , du Rhin ; & je puis dire que toutes fortes de Vins y étoient auffi communs que la Bière. On avoit assigné un certain nombre de Carroffes & de Chaises pour les porter tous les jours à la Cour , pour les ramener au logis , & pour aller par tout où ils jugeoient à propos. On leur donna

la Musique, le Bal, la Comedie, & il n'y avoit personne qui ne s'empressât à leur procurer quelque divertissement, & à les obliger en toutes sortes de manières. Le soir que Milord presenta à Madame l'Electrice *l'Acte de Succession*, il y eut un très beau Bal, où se trouvèrent toutes les Dames, qui étoient d'une magnificence extraordinaire. Milord mangea souvent à la table de leurs Alteſſes Electorales, & il ne se passoit point de repas que quelques-uns des Gentilshommes qui l'avoient accompagné n'y fussent invitez, tour à tour. Ils étoient souvent invitez à manger chez les Ministres d'Etat; & je puis dire que dans ces sortes d'occasions, je ne sai pas qu'aucun se soit comporté autrement qu'il ne devoit; quoi que cela eût bien pû arriver, sans qu'on eût lieu d'en être surpris, la plûpart de ces Gentilshommes étant fort jeunes. Mais je défie un pareil nombre de jeunes gens,

à moins qu'on ne les choiffisse exprès, des'aquiter mieux de tous les devoirs de la bien-féance, que ces Messieurs ne l'ont fait. La plûpart d'entre eux s'étoient rencontrez par hazard en Hollande & Milord Macclesfield, n'en avoit pas amené la moitié, à la fuite, en partant d'Angleterre.

Après avoir passé quelques jours à Hanovre, Milord se rendit à la Cour du Duc de Zell, & de là il fit un tour à Hambourg, où il fut regale par la Compagnie de Marchands Anglois, qui le reçurent dans leur Corps. Il revint bien-tôt à Hanovre, & lorsque le tems de son départ fut arrivé, Madame l'Electrice lui fit present de son portrait enrichi de Diamans. Au dessus de ce portrait étoit la Couronne Electorale aussi de Diamans; le tout estimé à plusieurs milliers de livres sterling. Le present de l'Electeur consistoit en un grand bassin, & une éguière d'or massif, d'un fort grand prix; & celui du Duc de Zell en un grand nombre de
 Mé.

Médailles d'or qui furent données à ce Seigneur , pour en disposer comme il le jugeroit à propos. Monsieur King , le Heraud qui apporta la Jarretiere à Son Altesse Electorale , eut aussi un très beau present. Ce fut Milord qui fit la cérémonie d'attacher la Jarretiere. Le Docteur Sandys son Chapelain , qui eut l'honneur de prêcher , & de lire la Liturgie Anglicane devant Madame l'Electrice , dans son Anti-Chambre , eut aussi un present. Cette Princesse fit elle-même les réponses , & s'aquita de toutes les cérémonies qui se pratiquent dans nos Eglises , avec autant d'exac-titude , que si elle y eût été accoûtumée toute sa vie. Cela n'est pas si surprenant , lors qu'on considère qu'Elle a toujours eu nôtre Liturgie auprès d'elle , quoique je croie que ç'a été la première fois qu'elle ait été lûë publiquement à Hanovre ; ce qui fit que plusieurs personnes y assistèrent qui n'entendoient pas un seul mot

mot de ce qu'on lisoit. Son Altesse Roïale l'approuve extrêmement , quoi qu'elle ne l'ait pas établie dans sa Chapelle , comme quelques esprits inquiets vouloient le lui persuader. La raison qui l'a empêchée de se rendre à leurs instances , c'est , comme elle le dit elle-même , qu'elle apprehenderoit qu'on n'en prît occasion de dire , qu'elle étoit auparavant d'une Religion différente de la nôtre , si elle faisoit lire cette Liturgie , qui dans le fonds n'est qu'un établissement National d'Angleterre. On fit aussi un present à Monsieur Williams Secrétaire de Milord ; & pour ce qui est de moi , il plût à leurs Altesse de me donner des marques de leur faveur que je ne pretens pas avoir méritées , par aucun service que j'aie jamais pû rendre à leur Maison , ou par quelque qualité personnelle qui pût me procurer cette distinction. Le present que je reçûs consistoit , en partie , en Médailles d'or ; mais ce que j'estimé infiniment,

finiment , & ce que je conserverai avec soin toute ma vie ; c'est les portraits de la Reine de Prusse de Madame l'Electrice , de l'Electeur , & du jeune Prince qui leur ressemblent fort bien. Milord Vicomte *Sea & Seal* , Milord *Mohun* , & Milord *Tunbrige* , reçurent les honneurs qui sont dûs à leur qualité , & furent traitez avec des marques particulières d'affection , & de confiance , comme des personnes tout à fait devoüées à la Maison de leurs Alteſſes Electorales. Et parce que Milord Mohun , dans ſa plus tendre jeunesse , & lorsqu'il n'étoit pas encore capable de bien choiſir les Compagnies qu'il fréquentoit , a eu le malheur de tomber dans quelques excès , je ſuis bien aïſe , Monſieur , de pouvoir vous dire , par ce que j'ai vû moi même , qu'aucun de ceux qui avoient accompagné Milord *Macclesfield* , ne s'eſt fait plus généralement eſtimer à la Cour de Hanovre , qu'il n'y en a point eu qui ait
vêcu

vécû plus sagement que lui, ni qui ait fait paroître plus de politesse, & de jugement en toutes sortes d'occasions. En un mot il continuë à persuader le monde de l'heureux changement de sa conduite ; ce qui donne un nouveau relief à la réputation qu'il a commencé de s'aquerir dans la **Chambre Haute** du Parlement, dont il y a apparence qu'il sera un jour un des plus grands Ornemens. Le Capitaine Tyrrel, Monsieur Godfrey, & le Chevalier André Fountain furent distinguez par Madame l'Electrice. En un mot je suis assuré, qu'il n'est parti personne de cette Cour, qui n'ait été très content de la reception qu'on lui a faite, & qui n'ait eu tout lieu d'être satisfait des manières obligeantes & des honnêtetez que les Habitans de Hanovre, à l'imitation de leurs Souverains, ont euës pour tous les Anglois, qui n'ont pas eu de peine à y faire de bonnes connoissances, Milord aiant toujourns eu à sa table plu-

plusieurs personnes de la première distinction de la Cour. Je me souviens , Monsieur que vous étiez à Loo , lorsque ce Seigneur s'y rendit pour informer le Roi du succès de sa Négociation. Ce Monarque fut aussi satisfait de la conduite de son Ministre , que de l'heureuse réussite de son propre Ouvrage. Ce fut là que Milord eut la bonté de me présenter à Sa Majesté dont j'eus l'honneur de baiser la main ; ce Seigneur aiant eu la générosité d'effacer de l'esprit du Roi les mauvaises impressions que lui avoient pû donner de moi certaines gens qui tâchoient de le prévenir contre tous ceux qui témoignent le plus de zèle pour son service , & qui étoient le plus attachez à ses intérêts. Milord Macclesfield lui-même étoit arrivé à Hanovre extrêmement prevenu contre moi , mais aiant eu le bonheur de le desabuser entièrement , il devint mon Protecteur , & m'a toujours témoigné beaucoup d'affection , jusques

à sa mort, qui a privé sa Patrie des services qu'il auroit pû lui rendre, & ses amis des bons offices qu'ils pouvoient attendre d'un Seigneur si généreux.

Vous aiant dit de quelle manière Milord Macclesfield fut reçû à Hanovre, je vais presentement m'aquiter de la principale commission que vous m'avez donnée, qui est de caractériser les principales personnes de la Maison Electorale. C'est ce que j'ai dessein de faire avec autant d'exactitude que de sincérité. Je n'ai pas besoin de vous dire, ce que tout le monde fait, que Madame l'Electrice Douïairière la Princesse Sophie, est fille de l'infortuné Roi de Boheme, & de la Princesse Elizabet fille unique de Jaques premier Roi d'Angleterre. Je ne puis m'empêcher de vous dire, à cette occasion, que si ce dernier Monarque avoit pris le parti de son Gendre, & soutenu sa cause avec autant de vigueur & d'affection que tous les Anglois vouloient qu'il le fit, & qu'il

qu'il ne l'eût pas abandonné par une fausse politique , ou plutôt par un défaut de bon naturel , soit qu'il fût porté à cela par un violent desir de marier le Prince de Gales avec l'Infante d'Espagne , ou par quelque autre motif encore plus pernicieux ; si , dis-je il ne l'eût pas abandonné si lâchement , selon toutes les apparences , sa postérité seroit encore sur le trône de Bohême. Madame l'Electrice a soixante & treize ans , mais elle paroît encore si éloignée de cét âge , que je n'oserois le dire , si je n'avois plusieurs garands de cette vérité. Elle a toujourns jouï d'une santé parfaite , ce qui fait qu'elle est encore fort vigoureuse , a le visage extrêmement gai , & l'humeur très agréable. Elle marche aussi droit , & aussi fermement qu'aucune jeune Dame. Cette Princesse n'a pas une ride dans le visage qui est encore fort beau ; Elle n'a pas encore perdu une seule dent , & elle lit sans lunettes. Je puis l'assurer ,

P'aïant vûë lire souvent qu'il étoit presque nuit , des lettres d'une écriture fort petite. Elle aime autant le travail que l'aimoit nôtre dernière Reine Marie ; & en quelque endroit de son Palais que vous vous tourniez , vous y trouvez de son Ouvrage ; jusques là que toutes les Chaises de la *Chambre de presence* sont de sa façon. Elle a aussi fait les Ornemens de l'Autel de la Chapelle Electorale. L'Abbaye Protestante , ou le Collège de Lockum a reçu un pareil present de l'Ouvrage de cette Princesse. Je pourois vous dire mille autres choses de cette nature qui témoignent combien Elle est appliquée au travail , mais ce seroit un sujet de conversation qui conviendroit mieux à Madame vôtre femme qu'à vous. Je n'ai jamais vû de personne qui aime tant à marcher , ni qui marche si long-tems de suite ; pour peu qu'il fasse beaux tems , il ne se passe point de jour qu'elle ne se promene une ou deux heures ,

heures, & souvent davantage dans le beau jardin de *Hernhausen*, dont je vous parlerai avant que de finir. Elle lasse tous ceux de sa Cour qui la suivent dans ces promenades, excepté ceux qui ont l'honneur de l'entendre parler, & de s'entretenir avec Elle. Il y a long-tems que cette Princesse fait l'admiration de tous les Savans, & en vérité ce n'est pas sans raison, puisqu'on ne voit personne qui ait fait d'aussi grands progrès dans l'étude de la Théologie, de la Philosophie, & de l'Histoire, ni qui sache si bien de quoi traitent toutes sortes de livres, dont elle a lû un nombre prodigieux. Elle parle cinq Langues différentes avec tant de facilité, qu'à son accent, il n'est presque pas possible de savoir quelle est sa Langue maternelle. Ces différens langages sont le Hollandois, l'Allemand, le François, l'Italien, & l'Anglois. Elle parle ce dernier avec autant de pureté, & l'usage lui en est aussi facile qu'à aucun de nous

qui sommes nez en Angleterre. Pour ce qui est de moi, j'avouë que c'est une chose qui me paroît extrêmement surprenante, que cette Langue lui soit si naturelle, quelque progrès qu'elle y ait pû faire dès sa jeunesse, dans les conversations qu'elle avoit avec la Princesse sa mère. Il s'en falloit beaucoup que feu le Roi Guillaume ne parlât l'Anglois aussi facilement & aussi naturellement. Quoique ce Prince eût pour Mère une Princesse née parmi nous, & de la même Maison Roïale, quoi qu'il eût été plusieurs fois en Angleterre, avant la Revolution, quoi qu'il fût marié avec une Angloise, & que sa Cour fût toujours remplie d'Anglois, il n'avoit néanmoins jamais pû se défaire de son accent étranger. Mais pour Madame l'Electrice, elle est tellement Angloise dans sa prononciation, dans son air, dans ses manières, & en un mot à tous autres égards, qu'il ne lui manque rien de ce qui est essentiel

& particulier aux Habitans naturels de nôtre Ile. Elle s'est toujous fait un plaisir de voir des Anglois à sa Cour, long - tems avant *l'Acte de Succession*. La forme de nôtre Gouvernement lui paroît admirable , & elle le connoît parfaitement bien. Quelque connoissance qu'elle en ait, il semble qu'elle aprehende toujous d'ignorer quelque chose qui y ait rapport ; en effet elle s'informe avec soin des familles , des Coûtumes, & des Loix ; ce qui est une preuve autentique de sa profonde sagesse & de sa grande expérience. Je vous ai déjà dit, Monsieur, que cette Princesse a pour l'Eglise Anglicane toute la vénération possible , sans que cela diminuë son affection & sa Charité envers les autres Communions Protestantes quelles qu'elles puissent être. A cela je dois ajoûter qu'elle est charmée de la modération de nos Evêques d'aujourd'hui , & de celle de quelques autres membres de nôtre Savant Cler-

gé, admirant sur tout la charité Chrétienne qu'ils ont témoignée, en approuvant sans répugnance la Liberté que les Loix ont accordée aux Protestans non-conformistes. Tous les Habitans des Etats de Hannovre adorent cette Princesse pour sa bonté; & son affabilité, qui n'eut jamais d'égale, lui gagne le cœur de tous les Etrangers, qui ont l'honneur de l'approcher. On ne s'informe point de quel parti sont les Anglois qui viennent à sa Cour, & on ne met aucune différence entre eux, quoi qu'ils ne puissent s'empêcher de faire connoître par tout où ils vont leur division & leur animosité, ce qui les rend quelquefois incommodes aux autres, & ne peut que leur causer du chagrin à eux-mêmes. Ici, il suffit que l'on soit Anglois pour être bien reçu; & la précaution que l'on prend de les y traiter tous également bien, les empêche de découvrir qui sont ceux qu'on y aime le mieux, des *Whigs* ou des

des *Torys*. C'est un ordre positif donné à tous les Domestiques qui ont soin de l'observer avec toute l'exactitude imaginable.

Je fus le premier qui eus l'honneur de baiser la main de Madame l'Electrice , & de la féliciter sur ce que le Parlement venoit de faire , en sa faveur , en faisant l'*Acte de Succession* qui la déclaroit Heritière présomptive , du Roïaume d'Angleterre. Elle me dit qu'Elle apprehendoit que la Nation ne se fût déjà repentie d'avoir fait choix d'une vieille Femme , mais qu'Elle espéroit qu'aucun de ses Décendans ne donneroit jamais sujèt aux Anglois de se laisser d'être gouvernez par des Princes de la Maison de Hannover. Je pris la liberté de lui répondre , qu'avant que de se déterminer à ce choix , les Anglois y avoient trop bien pensé , pour pouvoir changer si tôt de sentiment ; & qu'ils se ressouvenoient encore qu'ils n'avoient jamais été si heureux que

sous le Gouvernement d'une Reine. La conduite admirable & glorieuse de la Reine Anne a parfaitement bien confirmé depuis ce tems là , ce que j'eus l'honneur de dire alors à Madame l'Électrice. Cette Princesse est partie depuis peu d'ici pour retourner à Hannovre. Elle jouit d'une santé parfaite que je prie Dieu de tout mon cœur de vouloir lui continuer long-tems.

L'Électeur George - Louis naquit le vingt - huitième de Mai N. S. de l'année 1660. C'est un homme bien fait , de médiocre taille , bien proportionné , d'un abord facile , & qui a très bon air. Il ne prend guère d'autre plaisir que celui de la Chasse : Son humeur réservée fait qu'il parle peu , mais lors qu'il parle c'est toujours avec beaucoup d'esprit & de justesse. Qui que ce soit ne souhaite plus ardemment que lui de faire échouer le projet de *Monarchie Universelle* formé depuis long-tems par la France ;

France ; aussi ne peut-on agir avec plus de passion , que le fait ce Prince , pour le bien de la Cause Commune. Je n'ai jamais vû d'Etranger qui connoisse aussi bien que lui la constitution de notre Gouvernement. Quoi qu'il entende parfaitement bien le metier de la Guerre , & qu'il ait un courage invincible , s'étant souvent exposé , comme vous le savez à de très grands dangers en Hongrie , sur le Rhin , & en Flandres , son inclination le porte néanmoins à aimer la Paix. L'expérience de tous les Siècles nous apprend que ce mélange de qualitez , qui paroissent en quelque façon opposées , est ce qui fait les meilleurs & les plus grands Princes. Il s'applique extrêmement aux affaires , & les entend parfaitement bien ; étant toujours le premier à lire toutes les Depêches , & écrivant lui-même la plûpart de ses lettres. C'est à cela qu'il employe une partie fort considérable de son tems , seul dans son Ca-

binet , ou bien avec ses Ministres. Son exactitude à régler l'économie de ses Revenus , égale son application aux affaires. Ces grandes occupations l'attachant beaucoup, il n'est pas surprenant qu'il soit quelquefois pensif. C'est ce qui me fait espérer qu'il ne se trouvera point d'Anglois assez peu judicieux , pour attribuer la retenue de ce Prince , à mauvaise humeur, ou à orgueil. C'est uniquement par un principe de modestie & de prudence qu'il est si réservé ; étant d'ailleurs fort affable à tous ceux qui ont l'honneur de l'approcher , mais attendant ordinairement qu'ils lui parlent les premiers. Voilà tout ce que j'ai pu découvrir de plus certain du caractère , de ce Prince , après m'en être informé exactement de tous ceux qui le connoissent le mieux ; & c'est aussi ce que je fais être , en partie véritable, par l'expérience que j'en ai faite. Maintenant pour revenir à ce que j'ai eu l'honneur de vous dire du bon ordre

dre qu'il observe dans ses Finances , & pour vous en donner une preuve bien authentique , il me suffira de vous dire que tous les Samedis , au soir , on paye exactement tout ce qui s'est dépenlé durant la Semaine , à la Cour , soit pour les vivres , ou pour le feu , les chandelles & autres choses semblables. Les Officiers de son Armée sont paiez régulièrement tous les mois ; aussi bien que ses Envoyez , & ses autres Ministres , en quelque lieu de l'Europe qu'ils soient. Tous les Officiers de Sa Maison , en un mot tous ceux qui sont sur la *Liste Civile* reçoivent leurs appointemens , tous les six mois. Cèt Electeur gouverne avec beaucoup d'équité , de douceur , & de prudence ; aussi peut-on dire , véritablement qu'il n'y a point de Prince au monde qui soit plus aimé de ses Sujets. Il n'y a aucune division ou cabale entre eux , parce qu'il les favorise tous à proportion de leur mérite , sans aucune prévention.

noit. Bien loin de médire de lui, ou de murmurer contre son Gouvernement, ils ne finiroient jamais, si vous aviez la patience de les entendre, lors qu'ils sont sur le Chapitre de la justice & de la moderation, particulièrement en ce qui concerne les Titres des Terres, ou quelque autre cause, sur laquelle il s'agit de décider entre lui, & ses Sujets. Ce Prince entend déjà l'Anglois, qu'il parlera avec assez de facilité, en peu de tems. Il passe une bonne partie de son tems à *Hernhausen*, maison de Campagne qui n'est qu'à une demi-lieuë de Hannovre. Le jardin est très beau; les machines dont on se sert pour faire jouër les Eaux, sont grandes & nobles; les Fontaines, & les Bassins fort larges; le Desert en est bien imaginé, & couvert d'une verdure perpetuelle. Pour affermir les Allées, on s'est servi d'un certain Gravier qu'on tire de la Rivière; l'Orangerie passe pour une des plus grandes

des

des de l'Europe. Les Cascades de ce Jardin font belles ; on y a pratiqué un très beau Théâtre , aux deux côtez duquel on voit des Berceaux & des Cabinets de verdure , qui servent aux Acteurs pour s'habiller , & se deshabiller. Le tout est orné de plusieurs belles Statuës , dont la plûpart font dorées.

Le Prince Electoral George Auguste nâquit le 30. d'Octobre , N. S. en 1683. On ne peut rien souhaiter dans un Prince destiné à régner , que nous n'aïons lieu de nous promettre de celui-ci. Quoique vous l'aïez vû , permettez moi Monsieur de vous entretenir un moment sur un si agréable sujet. Ce jeune Prince gagne tous les cœurs par sa bonne mine ; il est de moyenne taille , aussi bien que son Père ; il est bien fait , a l'air mâle , & malgré sa jeunesse , ses manières , ses discours , & ses actions le feroient prendre pour un homme fait. Il parle avec beaucoup de grace , & s'exprime avec la plus grande facilité du monde.

monde. Il a le tein blanc , & ses cheveux sont d'un brun-clair. On l'a élevé dans les Sciences , aussi-bien que l'Electeur son Père qui parle Latin fort facilement. En un mot on a pris un très grand soin de lui faire apprendre tout ce qui peut rendre un Prince accompli ; aussi faut-il avoüer que personne au monde ne réussit mieux que lui dans tous les Exercices d'un Cavalier. Il a une grande connoissance de l'Histoire , pour son âge ; & la curiosité extraordinaire avec laquelle il s'informe de tout ce qui y a rapport , aussi bien que de toute sorte d'autres matières , fait espérer qu'il n'ignorera rien de ce qui est utile à savoir. Ces belles qualitez jointes à un naturel généreux , & à des inclinations vertueuses , ne nous permettent point de douter qu'il ne soit un jour les Delices de nôtre Nation ; & qu'il ne fasse honneur au Trône d'Angleterre par son grand Savoir. On ne peut s'imaginer avec combien
de

de facilité il apprend l'Anglois. Instruit par son illustre Aïeule à avoir une véritable estime pour les Anglois, il en a aussi appris à connoître nôtre Gouvernement, de la puissance, de la sagesse, & de la bonté duquel il a une très haute idée. Je vous avouë, Monsieur, que j'ai eu un très sensible plaisir de lui entendre faire, sur cette matière, plusieurs demandes très judicieuses, & qui présagent assurément une grande pénétration, & une solidité peu commune. Je fus très surpris de voir qu'il eût déjà tant de connoissance de nos affaires; mais il est vrai que sa vivacité ne lui permet pas de rien ignorer. Jusques à present ce jeune Prince a été exempt de tout vice; & tout ce qui nous reste à souhaiter, c'est qu'il puisse se garantir des tentations qui accompagnent la Grandeur, & se défendre du poison des Flateurs qui sont la plus détestable peste de la Société, & qui ordinairement causent la ruine des

Prin-

Princes , ou au moins les perdent de réputation. Avant que de finir sur le sujet de ce jeune Prince , je ne puis m'empêcher , Monsieur , de vous faire souvenir de l'amitié avec laquelle le feu Roi le reçût à Loo , lorsque le Duc de Zell l'y amena. Cela vous fit tant de plaisir que vous ne pouviez vous lasser de me faire remarquer que ce Monarque le caressoit plutôt avec la tendresse d'un pere , qu'il ne le traitoit avec les égards dûs à un Prince de son rang.

L'Electeur n'a point d'autres enfans , que ce Prince , & la Princesse Sophie Dorothee , qui nâquit le 16. de Mars N. S. l'an 1687. C'est une des plus aimables , & des plus charmantes personnes que j'aie jamais vûës. Soiez très persuadé , Monsieur , que ce que je vous dis ici est très-véritable ; & que je ne me suis point laissé éblouir par sa haute naissance , ni par l'éclat du rang qu'elle tient dans le monde. La complaisance qu'on a coûtume d'a-

voir

voir pour le beau Sexe , ne m'engage pas non plus à parler de la sorte ; mais je lui rends la justice qui lui est dûë. Sa taille est admirable , elle est assez grande pour son âge , & elle a l'air extrêmement doux , & engageant. Ses cheveux sont d'un beau brun , ce qui relève encore l'éclat de son teint ; mais quoi qu'Elle l'ait extrêmement délicat , il faut avouer que rien n'est égal à la beauté de ses yeux , qui sont d'un bleu très vif ; & qu'à cèt égard , elle l'emporte sur toutes les autres Dames de la Cour. Quant aux autres traits de son visage , pour vous faire voir que je ne puis me résoudre à flatter , pas même une Princesse , je vous dirai que j'ai vû d'autres Beutez qui , à cèt égard , peuvent être mises en paralelle avec elle. Cependant , comme je vous l'ai déjà dit , elle est assurément très belle , aiant les traits du visage fort réguliers. On lui a donné une éducation conforme à sa qualité ; & pour vous le persuader ,

il suffira que je vous dise qu'Elle a été élevée sous les yeux , & sous la direction de son illustre Aïeule , dont l'exemple est le plus parfait modèle qu'une femme puisse se proposer , & imiter. Cette jeune Princesse a toutes les qualitez de l'esprit qui rendent une personne accomplie. Vous me direz peut-être que c'est là une chose à laquelle les Anglois ne prennent aucun intérêt : mais sans doute, Monsieur, vous changerez bien-tôt de pensée , si vous faites reflexion que le Prince Electoral venant à mourir sans enfans , malheur dont je prie Dieu de nous garantir , cette Princesse doit succéder à la Couronne d'Angleterre , préféablement à ses Oncles , & à tous ses autres Parens. Enfin pour rendre à chacun la justice qui lui est dûë , je ne puis m'empêcher de vous dire qu'après avoir examiné les discours que je lui ai entendu tenir , avec plusieurs personnes , & ce qu'elle m'a fait l'honneur de me dire

à moi-même , j'ai remarqué dans cette Princesse un jugement & un esprit extraordinaires. La Ville , aussi bien que la Cour , louë extrêmement sa douceur , ses manières aisées , mais sur tout la bonté de son naturel , & son humeur toujours égale ; ce qui sans contredit , est ce que l'on doit le plus estimer dans les deux Sexes , & d'où procèdent la plûpart des autres vertus. Enfin lorsque je considère le mérite personnel de cette Princesse , & le rang que tient sa Maison dans le monde , je ne puis que je ne souhaite de tout mon cœur , & que je n'espère même de la voir un jour Reine de Suède.

L'Electeur a trois frères , savoir le Prince *Maximilien Guillaume* , né le 13. de Décembre N. S. l'an 1666. Il est actuellement Officier Général au service de l'Empereur , & je ne l'ai jamais vû. Celui qui suit est le Prince * *Christian* qui sert aussi dans les

* Ce Prince a été tué depuis dans le Danube.

pes de Sa Majesté impériale. Il nâquit le 19. de Septembre N. S. en 1671. Le plus jeune de tous est le Prince *Ernest Auguste* ainsi appelé du nom de son Père: Celui-ci, qui est né le 7. de Septembre N. S. de l'année 1674. fait actuellement la Campagne sous le Duc de Marlborough. C'est un Prince d'un naturel fort doux, qui a des qualitez fort loüables, & qui promet beaucoup. Son Altesse Electorale a eu encore deux autres Frères qui ont été tuez en Hongrie, dont il vous importe fort peu de savoir les noms, ou l'âge.

Voilà, Monsieur, tout ce que je puis vous dire de la Maison Electorale de Hannovre; en quoi j'ai été aussi exact qu'il m'a été possible. Je puis me vanter de vous en avoir parlé sans prévention, & sans déguisement, selon les ordres que vous m'aviez donné, & conformément à mon inclination qui est entièrement éloignée de la flaterie. Je connois l'affection

fection que vous avez pour leurs Altesſes, qui n'eſt pas fondée ſur aucune eſpérance que vous aïez d'en recevoir jamais quelque Bien, la fortune dont vous jouiſſez, & le rang que vous tenez dans le monde, ne vous aiant rien laiſſé à deſirer. Cette affection eſt d'autant plus forte, qu'elle procède de la connoiſſance que vous avez du ſoin que ces Princes ont toujours eu de procurer le bien de leurs Sujets; & de la perſuaſion où vous êtes, que devant un jour s'intéreſſer de plus près à la proſpérité de vôtre République, ils feront encore plus en état, qu'ils n'y ſont preſentement, de protéger la Religion Proteſtante, & de défendre la Liberté de l'Europe. C'eſt là ce qui me fait eſpérer que ma Relation ne vous déplaira pas, & que vous en excuſerez les défauts; le peu de tems qu'il vous a plû me donner ne m'aiant pas permis de la rendre telle que je l'aurois ſouhaité. Après tout, ſi

vous trouvez que je suis moins enclin à blâmer qu'à louer, ce qui est tout-à-fait contraire à ce qui se pratique ordinairement, je vous prie de ne pas croire que j'aye pour cela plus de bonté que n'en ont les autres. Je ne le prétens assurément point ; cela procède uniquement de ce que j'ai trouvé ici moins de sujets sur lesquels je puisse exercer ma critique, que les autres Ecrivains. D'ailleurs je ne vous dis point que les Princes, & Princesses de cette Maison soient exemts de certaines foiblesses qui sont inséparables de la nature humaine. C'est une chose qu'on ne doit pas s'imaginer ; mais aussi ces sortes de foiblesses ne méritent pas d'être relevées, lors qu'elles n'ont aucune influence sur la conduite de ces Princes par rapport au public, & sur tout si elles sont compensées, ou pour mieux dire éfacées par le grand nombre de vertus qui rendent ces personnes recommandables.

Il n'est pas besoin , Monsieur , que je vous dise que je n'ai point été banni de la Cour de Hanovre , ni de celle où j'ai l'honneur d'être presentement , comme quelques uns en font courir le bruit en Angleterre , puisque vous savez que c'est la chose du monde la plus fausse. Mais quand même cela seroit vrai , je vous proteste , que pour peu que je voulusse être équitable , je ne pourois pas vous faire un autre détail de ces deux Cours , que celui que je vous envoie. Je n'ai plus qu'une chose à ajouter après quoi je finis. Je sai que la même Cabale qui a faussement publié que j'ai été chassé de cette Cour , a aussi fait tous ses efforts pour insinuer qu'il y avoit de la mesintelligence entre Sa Majesté la Reine Anne , & la Maison de Hanovre. Peut-être ces esprits inquiets , & broüillons se le font-ils persuadé à eux-mêmes , parce qu'ils sonhaitent passionnément que cela soit. Mais cela est

si faux que je puis assurer qu'on a plus de respect pour la personne Sacrée de Sa Majesté, & qu'on rend plus de justice à son mérite, dans cette Cour, que dans ses propres Roïaumes. Il n'est que trop évident que plusieurs de ses Sujets sont assez fous pour révoquer en doute la validité de son droit à la Couronne, & pour trouver à redire à son Gouvernement. Ici, au contraire, il n'y a personne qui ne soit très persuadé que jamais Princesse n'a eu de droits mieux fondez, & qui n'applaudisse de tout son cœur à la Sagesse avec laquelle cette Grande Reine gouverne ses Roïaumes. Mais entre tous ceux qui lui donnent des Eloges si justes, il n'y en a point qui le fassent plus volontiers, & plus sincèrement, que ceux qui sont le plus capables d'en juger, & qui la considèrent comme la Bienfaitrice de leur Maison. Ils sont si persuadez de son amitié, & de sa constance, qu'ils lui laissent absolument le soin de leurs

in-

intérêts , fans se mêler jamais , comme l'ont fait d'autres Héritiers présomptifs , dans nos affaires Domestiques , & fans faire de Cabales , quoi qu'ils soient exactement informez de tout ce qui se passe dans nos Parlemens. Il m'est absolument impossible de vous exprimer , le respect & la vénération qu'on a , à la Cour de Hanovre , pour la Mémoire du Roi Guillaume , le Restaurateur de la Liberté Angloise , & le plus ferme appui de celle de l'Europe. Outre la reconnaissance particulière qu'ils sont obligez d'avoir pour ce Grand Monarque , ils ne cessent d'admirer ses vertus Heroïques. Je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet , puisque vous n'ignorez pas , Monsieur , que non seulement dans cette Cour , mais même dans toute l'Allemagne on a eu une déférence entière pour ce Prince , tant qu'il a vécu. Si je ne me suis pas donné l'honneur de vous informer de certaines choses que vous sou-

haitiez savoir, je vous prie de me le pardonner ; & je vous promets de vous satisfaire dans la suite. Je suis,

Monfieur ,

*Vôtre très-humble & très-
obéissant Serviteur,*

T O L A N D.





ADDITIONS.



A dernière chose que fit le feu Roi Guillaume , en qualité de Roi, fut de donner son consentement Roïal, au *Serment d'Abjuration*, que nous allons insérer ici. Les forces de ce Monarque étoient tellement diminuées, ou pour mieux dire, il étoit si foible, que ne pouvant tenir la plume à la main, il fut obligé de se servir d'une Empreinte pour signer la Commission de ceux auxquels il donnoit pouvoir de passer cèt Acte en son nom. Ce fut le Samedi l'après dinée, & Sa Majesté mourut le lendemain huitième de Mars 1702. avant les neuf heures du matin. C'est ainsi qu'en rendant les derniers soupirs, ce Prince assura à la postérité, la possession

fession de cette précieuse Liberté ,
 pour le maintien de laquelle il avoit
 donné tant de Combats durant sa vie ;
 qu'il avoit établie & augmentée avec
 tant d'application dans ses Parlemens ;
 & dont la perfection étoit l'objèt con-
 tinuel de tous ses desseins & de tou-
 tes ses demarches ; A son avènement
 au Trône ce Monarque nous avoit
 promis d'assurer nôtre Liberté contre
 tous les Atentats qu'on pouroit for-
 mer contre elle à l'avenir ; & assuré-
 ment personne ne peut nier qu'il n'ait
 observé fidèlement ce qu'il nous avoit
 promis. Par là , il nous a fait devenir
 en effet , ce que nous avons souvent
 prétendu être , & ce que nous n'é-
 tions que dans nôtre imagination ,
 les Arbitres de la Paix & de la Guer-
 re entre les Potentats de la Chrê-
 tienté.

Nôtre Très-Excellente Reine An-
 ne s'est proposé le même but & ne le
 perd point de vûë : Elle suit exacte-
 ment les mesures de son Glorieux Pré-
 deces-

decesseur, pour y parvenir ; & à quel-
 que égard, Elle est allée au delà des
 Souhairs de ce Heros. En effet, non
 seulement Elle a remporté sur l'enne-
 mi commun de l'Europe, des avan-
 tages incomparables sous la conduite
 de son sage, heureux, & victorieux
 Général le Duc de Marlborough,
 Prince du Saint Empire Romain ;
 mais Elle a encore pris un soin tout
 particulier de conserver la Succession
 à la Couronne, dans la Ligne Protec-
 tante de la Serenissime Maison de Ha-
 novre, par une *Clause* qu'Elle a passée
 en Loi dans la première Séance de son
 Parlement present, qui déclare cou-
 pable de *haute Trahison* quiconque
 s'opposeroit, soit de parole, ou par
 écrit, à cèt Etablissement si prudent,
 si nécessaire, & si important, dans la
 conjoncture presente. Pour la satis-
 faction du Lecteur, j'ai jugé à pro-
 pos de joindre cette *Clause* au *Ser-
 ment d'Abjuration* inséré ci-dessous.
 Fasse le Ciel que Sa Majesté ait un
 Regne

Regne long & heureux ; afin qu'Elle ajoûte incessamment de nouveaux Trionfes à ceux qu'Elle a déjà mérité par la défaite de Tirans cruels , & fans foi ; qu'Elle ait la gloire de délivrer les Princes , & les Etats opprimez ; qu'Elle continuë à être le ferme appui de ce grand nombre d'Allez , qui ont tant de confiance en Elle ; qu'Elle soit la protectrice de tous les Protestans , en quelques Lieux qu'ils soient , fans distinction ; & enfin qu'Elle puisse toujours faire jouir tous ses Sujets , sans exception , d'une entière Liberté , d'une prospérité sans bornes , & d'une Paix non interrompue ! Amen.

Le Serment d'Abjuration.

JE N. N. reconnois , proteste , certifie véritablement & sincèrement , & déclare en conscience devant Dieu & les hommes , Que nôtre Souveraine Dame la Reine Anne est

est de droit Reine légitime de ce Roïaume, & de tous les autres Domaines, & Pais qui en dépendent.

Et je déclare solemnellement & sincérement que je suis persuadé en ma conscience que la personne qu'on a prétendu être Prince de Galles, durant la vie du feu Roi Jaques, & qui depuis la mort de ce Prince, a prétendu être, & a pris le titre de Roi d'Angleterre, sous le nom de Jaques III. n'a aucun droit, ou titre à la Couronne de ce Roïaume, ou des autres Domaines qui en dépendent, & je renonce à toute fidélité & obéissance qu'il voudroit exiger de moi.

Et je jure d'être fidèle & loïal à Sa Majesté la Reine Anne, laquelle je promets défendre de tout mon pouvoir contre toutes Trahisons, Conspirations & Atentats qu'on pourroit former contre sa Personne, sa Couronne, ou sa Dignité; & je ferai tous mes efforts pour découvrir, & faire connoître à Sa Majesté, & à ses Successeurs

cesseurs toutes Trahisons & Conspirations, que je saurai être formées contre Elle, ou contre aucun d'eux.

Et je promets sincèrement & de bonne foi, d'appuyer, maintenir, & défendre de tout mon pouvoir la Limitation, & Succession de la Couronne, contre le dit *Jaques*, & contre toutes autres personnes quelles qu'elles puissent être, sur le pié qu'elle a été mise & limitée par un Acte intitulé, *Acte qui déclare les Droits & Libertez du Sujet, & qui établit la Succession de la Couronne à Sa Majesté la Reine Anne & aux Héritiers issus de son Corps, pourvû qu'ils soient Protestans; & de la même manière que cette Succession est réglée par un autre Acte intitulé, Acte pour une plus ample limitation de la Couronne, & pour mieux assurer les Droits & Libertez du Sujet; de la même manière, dis-je qu'elle est limitée après le décès de Sa Majesté, & au défaut de Lignée de ladite Majesté, sur le pié qu'elle est*

est

est destinée à la Princesse Sophie Electrice & Duchesse Douairière de Hanoovre , & aux Héritiers Protestans issus de son Corps.

Toutes lesquelles choses je reconnois sincérement , & de bonne foi , promettant & jurant de les observer fidèlement , conformément aux paroles expressees que je vien de prononcer , & suivant la signification naturelle & le sens commun des dites paroles , fans aucune Equivoque , reservation mentale , ou autre subterfuge secret quel qu'il puisse être : Et je fais de bon cœur , volontairement & sincérement cèt aveû , cette reconnoissance , cette abjuration , & renonciation , ce que je proteste en foi de véritable Chrétien.

Ainsi Dieu me soit en aide.

Clause qui déclare coupable de Haute Trahison quiconque s'oppose de bouche ou par écrit à la Succession établie dans la Ligne Protestante.

ET pour mieux assurer la personne de Sa Majesté, & la Succession de la Couronne dans la Ligne Protestante, & ôter toute espérance au prétendu Prince de Galles, aussi bien qu'à tous autres prétendans, ou à leurs Partisans secrets, & déclarez, Qu'il soit de plus établi par la sus-dite Autorité, que si quelque personne, ou personnes, en quelque tems que ce puisse être, après le premier jour de Mars de l'année mil sept cens deux tâche de priver, de son droit, ou de s'opposer aux prétentions legitimes de la personne qui sera la plus proche héritière de la Couronne, & reconnuë pour telle conformément aux limitations spécifiées dans un Acte intitulé, *Acte qui déclare les Droits & Li-*

Li-

bertez du Sujet , & qui établit la Succession à la Couronne ; & conformément à un autre Acte intitulé *Acte pour une plus ample limitation de la Couronne , & pour mieux assurer les Droits & Libertez du Sujet* ; que dis-je telle personnes ou personnes qui voudroient empêcher cèt Héritier ou Héritière , après le decès de Sa Majesté , que Dieu conserve , de succéder à la Couronne Impériale de ce Roïaume , & des Domaines & Territoires qui en dépendent , conformément aux Limitations des susdits Actes , c'est-à-dire l'héritier issu du Corps de Sa Majesté qui sera le plus proche héritier de la Couronne , en cas qu'il plaise à Dieu de donner Lignée à Sa Majesté , ou si Sa Majesté n'a point de Lignée , la Princesse Sophie Electrice , & Duchesse Douairière de Hanovre , & après le Decès de ladite Princesse Sophie , le plus proche Héritier de la Couronne conformément aux Limitations spécifiées dans les Susdits

Actes ; & qui entreprendroient de renverser cèt Etablissement ou de s'y opposer en faisant quelque ouverture , démarche , ou action qui y fût contraire ; telle offence sera censée & réputée crime de *Haute Trahison* , & celui ou ceux qui auront commis telle *Ofense* , leurs Partisans , Instigateurs & Adhérans , ou ceux qui en auront eu connoissance , en étant convaincûs & atteints conformément aux Loix & Statuts de ce Roïaume , seront réputez & jugez Traîtres , & subiront la peine de mort , & tous leurs biens seront confisquez de la même manière que cela se pratique dans les Cas de *Haute Trahison*.

Comme il a été beaucoup parlé dans cette Rélation ; de la Succession & des Successeurs à la Couronne d'Angleterre , le Lecteur Etranger ne sera peut-être point fâché , de trouver ici la Piece principale qui sert de fondement à tout cela , La voici.

Adres-

Adresse du Parlement, contenant l'Acte, pour étendre la Succession à la Couronne d'Angleterre & pour mieux assurer les droits & les Libertez des Sujets.

D'Autant qu'en la première année du Règne de Vôtre Majesté & de feuë nôtre très-Gracieuse Souveraine la Reine Marie d'heureuse Mémoire, un Acte de Parlement avoit été fait, intitulé, *Acte pour déclarer les Droits & les Libertez des Sujets, & pour établir la succession à la Couronne*, dans lequel, entr'autres choses, il avoit été établi, déclaré & passé en Loi que la Couronne & le Gouvernement Royal des Royaumes d'Angleterre, de France & d'Irlande, & des domaines qui en dépendent, feroient & continueroient dans Vôtre Majesté & ladite feuë Reine, pendant leur vie & la vie de celui des deux qui survivroit, & qu'après le décès de Vôtre Majesté & de ladite Reine, ladi-

te Couronne & Gouvernement Royal feroient & demeureroient aux Héritiers issus du Corps de ladite feuë Reine , & au défaut d'une telle Lignée à Son Altesse Royale la Princesse Anne de Danemarck & aux Héritiers issus de son Corps , & au défaut d'une telle Lignée aux Héritiers procréés par Vôtre Majesté : & il fut d'ailleurs passé par là en Loi que toutes & chaque personne ou personnes qui feroient alors ou dans la suite reconciliées au , ou qui auroient communion avec le siège ou l'Eglise de Rome , ou qui feroient profession de la Religion Papiste , ou qui se marieroient à des Papistes , seroient exclus & rendus incapables pour toûjours d'Hériter , posséder ou jouir de la Couronne & du Gouvernement de ce Royaume , de l'Irlande & des Domaines qui en dépendent , ou d'aucune partie d'iceux , & d'avoir , se servir , ou exercer aucun pouvoir , autorité ou Jurisdiction

Roya-

Royale dans iceux : & que dans tous & chacun desdits Cas , les Peuples de ces Royaumes seront & sont par là absous de leur fidélité , & ladite Couronne & Gouvernement descendoient successivement & seroient possédés par telle personne ou personnes , qui étant Protestantes auroient hérité & joui d'iceux , au cas que ladite personne ou personnes , ainsi réconciliées , ayant communion , professant ou se mariant comme dessus , fussent naturellement mortes.

Après avoir fait un tel statut & l'établissement qui y est contenu , les bons Sujets de Vôte Majesté , qui ont été rétablis dans l'entière & libre possession & jouissance de leur Religion , de leurs Loix & de leurs libertés , par la Providence de Dieu , qui a beni d'un heureux succès les justes entreprises & les infatigables efforts , que Vôte Majesté a fait pour cela , n'avoient point à espérer ou à souhaiter un plus grand bonheur temporel

que celui de voir une **Royale Lignée** venant de vôtre Majesté (à laquelle, après Dieu, ils confessent devoir leur tranquillité, & dont les Ancêtres ont été, pendant une longue suite d'années - les principaux appuis de la Religion Réformée, & des Libertez de l'Europe) & de nôtre dite très-Gracieuse Souveraine la Reine Marie, dont la Mémoire fera toujourns précieuse aux Sujets de ces Royaumes. Et comme il a depuis plû au Tout-Puissant de retirer de ce Monde nôtre dite Souveraine comme aussi Guillaume Duc de Gloucester, qui donnoit de très-grandes espérances, & qui étoit le seul rejetton vivant de Son Altesse Royale la Princesse Anne de Dannemarck, au déplaisir & au regret inexprimable de Vôtre Majesté, & de vosdits bons sujets, qui réfléchissant avec douleur, par de telles pertes, qu'il dépend entièrement du bon plaisir du Tout-Puissant de prolonger les vies de Vôtre Majesté &

de

de Son Altesse Royale & d'accorder à V^ôtre Majesté ou à Son Altesse Royale une Lignée , qui puisse hériter la Couronne & le Gouvernement Royal comme dessus , selon les établissemens respectifs contenus dans l'Acte ci-dessus mentionné , implorant sans cesse la Miséricorde divine pour ces bénédictions : & lesdits Sujets de V^ôtre Majesté , ayant une expérience journalière du soin & de l'intérêt que V^ôtre Majesté prend pour la prospérité présente & future de ces Royaumes , & particulièrement par la recommandation que V^ôtre Majesté a faite , étant assise sur son Trône , pour étendre la succession de la Couronne dans la Ligne Protestante , pour le bonheur de la Nation , & la sûreté de nôtre Religion : & étant absolument nécessaire pour la sûreté , la Paix , & la tranquillité de ce Royaume , de prévenir en icelui tous les doutes & disputes , qui pourroient y survenir , à cause de quelques préten-

dus titres à la Couronne; & de main-
 tenir une certitude dans la succession
 d'icelle , à laquelle Vos Sujets puis-
 sent sûrement avoir recours pour leur
 protection , au cas que la succession
 établie par l'Acte susmentionné vint à
 finir. A ces causes , pour une plus
 ample provision de la succession à la
 Couronne dans la Ligne Protestante ,
 nous les très-obéïssans & très-fidèles
 Sujets de Vòtre Majesté les Seigneurs
 Spirituels & Temporels & les Com-
 munes , assemblez en ce présent Par-
 lement , supplions Vòtre Majesté
 qu'il soit établi & déclare , ainsi qu'il
 est établi & déclaré par Sa Majesté le
 Roi , par & avec l'avis & consente-
 ment des Seigneurs Spirituels & Tem-
 porels & des Communes , assemblez
 en ce présent Parlement , & par l'au-
 torité d'iceux , que la très Excellente
 Princesse Sophie , Electrice & Du-
 chesse Douairière d'Hanovre , fille de
 feuë très-Excellente Princesse Eliza-
 beth Reine de Bohême , fille de feu
 notre

nôtre Souverain Seigneur le Roi Jacques Premier d'heureuse Mémoire, soit & est par celle-ci, déclarée être la plus prochaine à la Succession dans la Ligne Protestante; à la Couronne Impériale & à la Dignité desdits Royaumes d'Angleterre, de France & d'Irlande & des Domaines qui en dépendent, après Sa Majesté & la Princesse Anne de Dannemarck, & à défaut respectivement de Lignée de ladite Princesse Anne, & de Sa Majesté. Et que dès & après le décès de Sadite Majesté, à présent nôtre Souverain Seigneur, & de Son Altesse Royale la Princesse Anne de Dannemarck, & à défaut respectivement de Lignée de ladite Princesse Anne de Dannemarck & de Sa Majesté, la Couronne & le Gouvernement Royal desdits Royaumes d'Angleterre, de France & d'Irlande, & des Domaines qui en dépendent, avec l'Etat & dignité Royale desdits Royaumes, & avec tous les Honneurs, Qualitez, Titres,

Tîtres , Régales , Prerogatives , Pouvoirs , Jurifdictions , & Autoritez qui en dépendent & qui leur appartiennent , fera , restera & continuëra à ladite Très-Excellente Princesse Sophie , & aux Héritiers issus de son Corps , étant Protestans : & c'est à quoi lesdits Seigneurs Spirituels & Temporels & les Communes , au Nom de tout le Peuple de ce Royaume , se soumettent très-humblement & loyaument , tant eux que leurs Héritiers & leur Postérité , & promettent fidèlement qu'après le décez de Sa Majesté & de Son Altesse Royale , & à défaut d'Héritiers , issus de leurs respectifs Corps , ils soustiendront , maintiendront , & défendront ladite Princesse Sophie , & les Héritiers issus de son Corps , étant Protestans , selon la limitation & la succession à la Couronne ci-spécifiée & contenuë , de tout leur pouvoir & aux dépens de leurs vies & de leurs biens , contre toute personne que ce soit , qui atten-

tera

tera quelque chose au contraire.

Bien entendu toujours , ainsi qu'il est établi par celles-ci , que toutes & chacune personne ou personnes , qui hériteront ou pourront hériter ladite Couronne , en vertu de la Limitation de ce present Acte , qui est , sont ou seront réconciliées au , ou qui auront communion avec le Siège ou Eglise de Rome , ou qui feront profession de la Religion Papiste , ou qui se mariéront à des Papistes , seront sujèts aux incapacitez , lesquelles dans tous & chacun deldits Cas sont déclarées , statuées & établies par ledit Acte susmentionné. Et que chaque Roi ou Reine de ce Royaume , qui viendra ou succédera à la Couronne Impériale de ce Royaume , en vertu de ce present Acte , prendra le serment du Couronnement , qui sera administré à Lui , à Elle ou à Eux , à leurs respectifs Couronnemens , selon l'Acte de Parlement , fait en la première année du Règne de Sa Majesté , & de la-

ladite feuë Reine Marie , intitulé ,
*AËte pour établir le serment du Couron-
 nement* , & fera , souscrira , & répé-
 tera la Déclaration mentionnée dans
 ledit AËte , rapporté en premier lieu
 ci-dessus , en la manière & forme ,
 qui y est prescrite.

Et d'autant qu'il est requis & né-
 cessaire de pourvoir plus amplement
 à la sûreté de nôtre Religion , de nos
 Loix & de nos Libertez , dès & après
 le décez de Sa Majesté & de la Prin-
 cesse Anne de Dannemarck , & à dé-
 faut de Lignée respectïve , issuë du
 corps de ladite Princesse , ou de Sa
 Majesté , il est statué par Sa Majesté
 le Roi par & avec l'avis & consente-
 ment des Seigneurs Spirituels & Tem-
 porels & des Communes , assemblez
 en Parlement & par l'Autorité d'i-
 ceux.

*Que quiconque viendra ci-après à
 la Possession de cette Couronne , se con-
 formera à la Communion de l'Eglise An-
 gli-*

glicane, ainsi qu'elle est établie par les Loix.

Qu'au cas que la Couronne & Dignité Impériale de ce Royaume vienne à tomber à quelque personne, qui ne sera pas Native de ce Royaume d'Angleterre, la Nation ne sera point obligée de s'engager dans aucune Guerre, pour la defense de quelques Etats ou Territoires, qui n'appartiendront point à la Couronne d'Angleterre, sans le consentement du Parlement.

Que nulle personne qui viendra ci-après à la Possession de cette Couronne, ne sortira des Domaines d'Angleterre ou d'Irlande, sans le consentement du Parlement.

Que dès & après le tems que cette plus ample limitation faite par cet Acte, aura lieu, toutes les matières & affaires relatives au bon Gouvernement de ce Royaume, qui sont, selon les Loix & Coûtumes de ce Royaume, proprement du ressort du Conseil Privé, y seront traitées, & les Resolutions, qui y seront prises là dessus,

Jus, seront souscrites par ceux du Conseil Privé qui y donneront leur avis & leur consentement.

Qu'après que ladite limitation aura lieu nulle personne hors des Royaumes d'Angleterre, Ecosse & Irlande, ou des Domaines qui en dépendent, quoi qu'Elles soient naturalisées ou dennisées, excepté ceux qui seroient nez de Père & Mère Anglois, soit capable d'être du Conseil Privé, ou Membre de l'une des deux Chambres du Parlement, ou de jouir d'aucun Office ou Charge de confiance, Civile ou Militaire, ou d'avoir aucune Concession de Terres, Maisons ou Héritages de la Couronne pour lui-même, ou pour aucun autre ou autres en Commission pour lui.

Qu'aucune personne qui a un Office ou Charge de profit sous le Roi, ou qui reçoit une Pension de la Couronne, ne sera capable de servir comme Membre de la Chambre des Communes.

Qu'après que ladite Limitation aura lieu, ainsi que dessus, les Commissions des
des

des Juges seront faites tandis qu'ils se comporteront bien , & leurs salaires seront assurez & établis : mais il sera loisible de les déplacer sur une Adresse de l'une & l'autre Chambre du Parlement.

Que nul pardon sous le Grand Sceau d'Angleterre sera allegué ou reçu contre une Accusation des Communes en Parlement.

Et d'autant que les Loix d'Angleterre, sont les droits naturels du Peuple dudit Royaume, & que tous les Rois & Reines qui monteront sur le Trône de ce Royaume, doivent le gouverner conformément aux dites Loix, & que tous leurs Officiers & Ministres doivent respectivement les servir selon les mêmes Loix : à ces Causes lesdits Seigneurs Spirituels & Temporels & les Communes, supplient aussi avec humilité que toutes les Loix & Statuts de ce Royaume, qui tendent à assurer la Religion établie & les Droits & Libertez du Peuple

L

ple

ple d'icelui, & toutes autres Loix & Statuts dudit Royaume, qui sont à present en force, puissent être ratifiez & confirmez : & suivant cela les mêmes sont par Sa Majesté, par & avec l'avis & consentement desdits Seigneurs Spirituels & Temporels & des Communes, & par l'autorité d'iceux, ratifiez & confirmez.

F I N.

CATALOGUE DE LIVRES

Qui se trouvent chez T. JOHNSON,
Libraire Anglois à la Haïe.

- L** *Exscon Universalè Historic. &c. Hoffmanni.*
Dictionnaire Historique de Morrey, &c. dernière
Edition, beaucoup augmentée & corrigée en 4. voll.
folio.
Diction. Hist. & Critique &c. de M. Bayle, dernière
Edit. 3. voll. folio.
Diction. Universel de la langue Française, de Fure-
tiere, beaucoup augmenté par M. de Bauval, 3.
voll. folio.
Diction. de l'Académie Française, 4. voll. folio.
Diction. ou Bibliothèque Orientale par Herbelot ;
folio.
Diction. Géographique par Baudrand, &c. 4.
Diction. Mathématique par Ozanam, 4.
Diction. d'Architecture Sculpture &c. par Felibien, 4.
Diction. de Marine François & Flamand 4.
Diction. des Antiquitez Romaines par Danet, 4.
Diction. Anglois & François par Boyer, 4.
- - - François, &c. par Richelet, 4.
- - - François Italien, par Veneroni, 4.
- - - Latin & François de Trevoux, 8.
- - - François, Latin, 8.
- - - Anglois & Latin, 8.
Diction. Espagnol & François, 4. Bruxelles 1706.
- - - François, Latin, Allemand, par Pomey, 4.
- - - François, Latin, Alemand, par Ducz, 2.
voll. 8.
- - - Italien, François, Latin, de Widderhold,
en 3. voll. 8.
- - - Du Voyageur Franç. Allem. Latin, &c. 8. en
2. voll.
- - - François, Latin, par Tachard, 4.

CATALOGUE DE LIVRES.

- Diction. Latin, François, par Id. 4.
 . . . François, Latin de Pomay.
 . . . François, Latin, de Danet, 4.
 . . . Latin, François, par Id.
 . . . François, Flamand, Darfy, 4.
 . . . François, Flamand, Halma, 4.
 . . . Flamand, François, &c. P. Marin 8.
 . . . Anglois, Flamand, Sewel, 4.
 . . . *Latino Belgicum S. Pitisci*, 4.
 . . . *Calepinus contractus Passerati*, 4.
 . . . *Fabri Thesaurus Lingue Latinae*, folio.
 Atlas du Voyageur, composé des Cartes Géographi-
 ques de tous les meilleurs Auteurs, qui sont les plus
 nécessaires pour l'intelligence des affaires du Monde
 à present.
 Atlas Historique ou Introduction à l'Histoire à la Chro-
 nologie à la Géographie &c.
 Elemens de l'Histoire &c. par Vallemont, 3. voll. 8.
 Discours sur l'Histoire Universelle par J. B. Bossuet
 Evêque de Meaux, & Continuat. à 1700.
*Clerici, Compend. Hist. Universalis ab initio mundi ad
 Carolum Magnum.*
Tursellini Compendium Hist. Universalis.
Justini Hist. Universal. ex Trogo Pompeio.
 Puffendorf Introduction à l'Histoire de l'Europe.
 Introduction à l'Histoire de l'Asie de l'Afrique & de
 l'Amérique &c. trad. de l'Anglois, sous presse,
 Mercure Historique & politique, 49. voll. & tous les
 mois.
 Mercure Hollandois, 13. voll. comp.
 Lettres Historique &c. 28. voll. & tous les mois.
 Esprit des Cours 13. voll. & tous les mois.
 Histoire Grecque de Thucydide & Xenophon 12. 4. vol.
 . . . d'Alexandre le grand par Quinte Curce.
 . . . Romaine par Tite Live, 12. 8. voll.
 . . . de Tacite par Ablancourt, 12. 2. voll.
 . . . Id. Annales par Amelot, 12. 2. voll.
 . . . Id. la Continuation sous presse.

CATALOGUE DE LIVRES.

- - des XII. Cefars par Suetone , 12.
- Comment. de Cefar par Ablancourt , 12.
- Histoire des Triumvirats &c. 12. 2. voll.
- - - Romaine par Démandes & Réponses ,
- Plutarque Hommes Illustres & Oeuv. mêlées par Amiot.
- . . . Hommes Illustres par l'Abbé Talleman , 12. 8. voll.
- - - Id. Tom. I. par M. & Me. Dacier.
- Histoire de Constantinople par Cousin , 10. voll.
- - - de l'Eglise &c. par Id. 6. vol.
- - - de l'Eglise par le Sueur.
- - - des Empereurs & de l'Eglise , par Tillemont.
- - - Ecclesiastique par Bafnage , folio 2 vol.
- Annales Politico Ecclesiastici &c. à Basnagio - Flotmanvilleo , &c.*
- Histoire des Juifs &c. par F. Jofeph , trad. par Arnaud d'Andilly.
- - - de la Reformation d'Angleterre , par Burnet.
- Histoire & Biblioth. des Auteurs Ecclesiastiques , par du Pin.
- - - de la Bible , par Bafnage , fig.
- - - Du Concile de Trente , Fra. Paolo , trad. par Amelote de la Houffaye , 4.
- - - Id. abregée par Jurieu , 12.
- Histoire de l'origine de Naples & de Sicile.
- - - Vite dei Pontifici Romani , B. Platina.
- - - des Conclaves , 2. voll.
- Histoire de Florence , par Machiavel , 12. 2. voll.
- - - de Venise , par B. Nani 12. 4. voll.
- - - du Gouvernement de Venise &c. par Amelot de la Houffaye , 12. 3. voll.
- La Ville & Répub. de Venise , S. Didier 12.
- Histoire d'Espagne abregée de Mariana &c. 12.
- - - de Portugal , par L. Neufville , 4.
- Memoires de Portugal , par Ablancourt , 12.

CATALOGUE DE LIVRES.

Relation de la Cour de Portugal, trad. de l'Anglois, 12.
Mezeray Hist. de France, folio.

- - - Id. Abregée, 12. 7. voll.

Histoire de Henri IV., par Perefixe 12.

- - - de Louïs XIII. par le Vassor, 12.

- - - de Louïs XIV. par Rabutin 12.

- - - du même, par le Gendre, 4. Paris.

- - - de France, du P. Daniel, 12.

- - - des Rois de la premiere Race, par St. Remy,
12. 2. voll.

Etat Present de France, 3. voll. 12.

Histoire d'Angleterre, par Larrey, folio 2. voll.

Baker's Chronicle of England, folio.

Tyrel's Hist. of Engeland, folio 3. voll.

Brady's Hist. of England, folio 2. voll.

History of England Abridged, 8. 2. voll.

Burnets Abridgement. of the Hist. of the Reformat. 8.

Cambdeni Annales Elisab. Reginæ.

Clarendons Hist. of the Civil wars &c. folio. 3. vol

Introd. à l'Hist. d'Angleterre, par Temple.

The present State of England.

Buchanani Historia Scotorum.

Olas Magni Historia Danica.

Etat de Dannemarck en 1692. par Moleworth.

Memoires de Dannemarck, &c.

Hist. des Revol. arrivées en Suède sur le changement
de Religion là, par l'Abbé vertat, 12.

Histoire de Gustave, &c. 12.

Puffendorf de Rebus suecicis &c. folio.

Histoire de la Lapponie, par Scheffer, 4.

Hartknoch Respublica Polonia.

Description de la Livonie, 12. Id. en Anglois, 8.

Heiss. Hist. & Etat de l'Empire d'Allemagne, 12. 3.
voll.

Monzanbanus de Statu Imperij Rom. Germanici, 8.

Histoire des Provinces-Unies, par Grotius, folio.

- - - Id. continuée par Neufville, 12. 4. voll.

CATALOGUE DE LIVRES.

- Vie de Guillaume III. par Samson.
Histoire des Provinces-Unies, par Jenete, 12. 4. voll.
- - - de la Paix de Nimmeque, par S. Didier.
Les Guerres de Flandre, &c. par Strada, 12. 3. voll.
Histoire Généalogique des Pais Bas, 4.
- - - des Turcs, abregée par Vanel, 12. 4. voll.
- - - des III. derniers Empereurs Turcs, par Rycaut, 12. 3. voll.
Etat present de l'Empire Ottoman, 12. 2. voll.
Histoire de l'Empire du Mogol, depuis sa Fondation, par Carrou, 12. 2. voll.
- - - des Yncas Rois du Perou, 12. 2. voll.
- - - des Guerres civiles des Espagnols aux Indes, 12. 4. voll.
- - - de la Conquête du Mexique.
- - - de la Conquête du Perou.
Voyage d'Espagne, par M. Dunois, 12. 3. voll.
- - - d'Italie, par Milson, 12. 3. voll.
Remarques faites dans un voyage d'Italie, en 1701. 1702. 1703. par M. Addison, livre très curieux, trad. de l'Anglois, sous presse.
Voyage à Constantinople, par Grelot, 12.
- - - de Grece &c. par Wheeler.
- - - ou Relation de Perie, par Sanson.
- - - au Levant, par Thevenot.
- - - d'Alep à Jerusalem, par Maundrel.
- - - En Egypte &c. de P. Lucas.
- - - ou Descript. des Côtes de Barbarie.
- - - ou Descrip. de Guinée, par Bosman.
- - - Description de l'Afrique, folio par Dapper.
- - - de l'Archipel, par Id. folio.
- - - de l'Asie, par Id. folio.
- - - à Siam, par le P. Tachard &c.
- - - de Siam, par la Louberre.
- - - en Chine, ou Memoires du P. le Comte.
- - - ou Description de Formosa, par Psalmanazar.
Description de Ceylon, par Knox, 12.

CATALOGUE DE LIVRES.

- Histoire de Ceylon, par Ribeyra, 12.
 Voyage de Japon, par les Ambassadeurs Hollandois.
 - - - pour l'Etablissement de la Compagnie des Indes, 5. voll.
 - - - autour du Monde &c par Dampier,
 - - - en Amérique par T. Gage.
 - - - en Amérique, par Lahontan.
 - - - - par Hennepin.
 Memoires de Buffy Rabutin.
 - - - de Bassompierre.
 - - - de Commines, 3. voll. Bruxel 1706
 - - - de Rochefaucat, sur la Minorité de Louis, XIV.
 - - - de M. L. C. D. R. &c.
 - - - du Duc de Guise
 - - - de Beauvau sur Charles IV. Duc de Lorraine.
 - - - de Chavagnac.
 - - - d'Arragnan.
 - - - p. l'Histoire de Hollande, p. Aubery.
 - - - de la dernière Revolution d'Angleterre.
 - - - de Ludlow sur les guerres civiles, sous Charles I. &c.
 - - - de Melvill sur l'Ecosse, &c.
 - - - & Negociations de Chanut en Suede.
 - - - sur les affaires de la Chrétienté en 1676. &c. par Temple.
 - - - pour l'intelligence de la Paix de Ryfwick.
 Espion Turc dans les Cours &c. 6. voll.
 Guerre des Hollandois.
 Vie de Turenne.
 - - de Cromwel.
 Vie d'Adam le premier homme.
The Life of J. Christ.
The Lives of the Apostles.
 Vie de Spinosa par M. Colerus sous presse.
 - - d'Epicure.
 - - & choses memorables de Socrate.
 - - de Mahomet, par Prideaux.
 - - de Moïse.
 - - de David par l'Abbé Choisi.
 - - de Sixte V. par Leti.
 - - du Cardinal Ximenes, par Flechier.
 - - du Cardinal Commendom, par Id.
 - - de Charles Quint, par Leti.
 - - du Duc d'Orsune, par Id.
 - - du Cardinal de Richelieu, par M. L. C.
 - - du Cardinal de Mazarin, par Aubery.
 - - de J. B. Colbert &c.

CATALOGUE DE LIVRES.

- Vie de l'Admiral de Ruyter.
- - de l'Admiral Tromp.
Leven en de Doodt van Cornelis en Jan de Wit.
Vie de Charles Duc de Lorraine.
- - du Prince de Condé.
- - des hommes illustres de Plutarque avec ses Oeuvres mêlées
traduit par Amior.
Vies de Hommes Illustres de Plutarque, par l'Abbé Tailleman.
- - Id. par Mr. & Mad Dacier, premier voll.
- - des Poëtes Grecs, par T. le Fevre.
- - des Peintres & Architectes, par Felibien.
Geographia Antiqua Cælarij.
Geographia Cluverii.
- - - *antiq. & nova a J. Luyts, &c.*
Géographie & Histoire, par Audisret.
- - - de la Croix.
- - - de Robbe.
- - - de Martineau de Plessis.
- - - Abregée, par A. F.
Grotius droit de la Guerre & de la Paix.
Puffendorf Jus Naturæ & Gentium, 4.
- - - *de Officio hominis.*
Les Loix Civiles dans leur ordre naturel.
Wicquefort Ambassadeur & ses Fonctions.
Walsingham Ambassadeur.
Sidney sur le Gouvernement.
Locke du Gouvernement civil.
Talon de l'Autorité des Rois.
Negociations de Jeanin.
Lettres du Card. d'Osat, & Notes d'Amelot.
Tibere, par Amelot.
Le Prince de Machiavel.
Education d'un Prince, par Varillas.
- - - des Filles par l'Abbé Fenelon.
L'Education des Enfans, par Locke.
Essai Philosophique, par Id.
Recherche de la verité, par Malebranche.
- - - Id Entretiens sur la Métaphisique & sur la Religion.
- - - Id Traité de la Nature & de la Grace.
L'Art de Penser.
L'Art de Parler.
Clerici opera Philosophica, 4. voll.
Ejusdem Ars Critica, 3. voll.
Philosophie de Regis.
Physique de Rohault.

CATALOGUE DE LIVRES.

Descartes Oeuvres Philosophiques.

Histoire de la Médecine &c. par le Clerc.

Histoire & Mémoires de l'Académie Royale des sciences, pour les années 1699. 1700. 1701. 1702. 1703. 5. voll. 4. par M. de Fontenelle.

Regia Scientiarum Academia Historia usque ad annum 1701. a J. B. du Hamel, 4.

Journal des Savans depuis 1666. jusqu'à présent, 12 33 voll.

Bibliothèque Universelle, par M. le Clerc &c. 22. voll.

- - - Choisie, par Id. 8 voll.

Nouvelles de la République des Lettres.

Histoire des Ouvrages des Savans.

Mémoires pour les sciences & les beaux Arts &c. à Trevoux, reimprimé à Amsterdam, 7. voll.

Abridgement of Sr. Rob. Boyle's works.

Oeuvres Posthumes de Rohault.

Elémens de Mathématique, de P. Lamy.

Ozanam Cours de Mathématique.

- - - Recrations Mathématiques, 2. voll.

- - - Algèbre, 2. voll.

Elémens de Mathématique, par Prestet.

Travaux de Mars, 3. voll 8.

Géométrie pratique, 4. voll par Mallet.

Description de l'Univers, 6. voll.

Fortification de Coëhorn.

- - - Attaque & défense, par Goulon.

Fortification, par Dechalets.

- - - de Vauban

- - - de St Julien.

Arts de l'homme d'Épée.

Mémoires de l'Artillerie, par S. de S Remy, 4 2. voll.

Le Parfait Maréchal, 4.

Architecture de Vignole, 4.

- - - de Vitruve &c, folio.

La Rétorique d'Aristote.

L'Art Poétique d'Aristote, par Dacier.

Traité du Poëme Epique, par le Bossu.

Dacier Horace.

- - Terence.

- - Plaute.

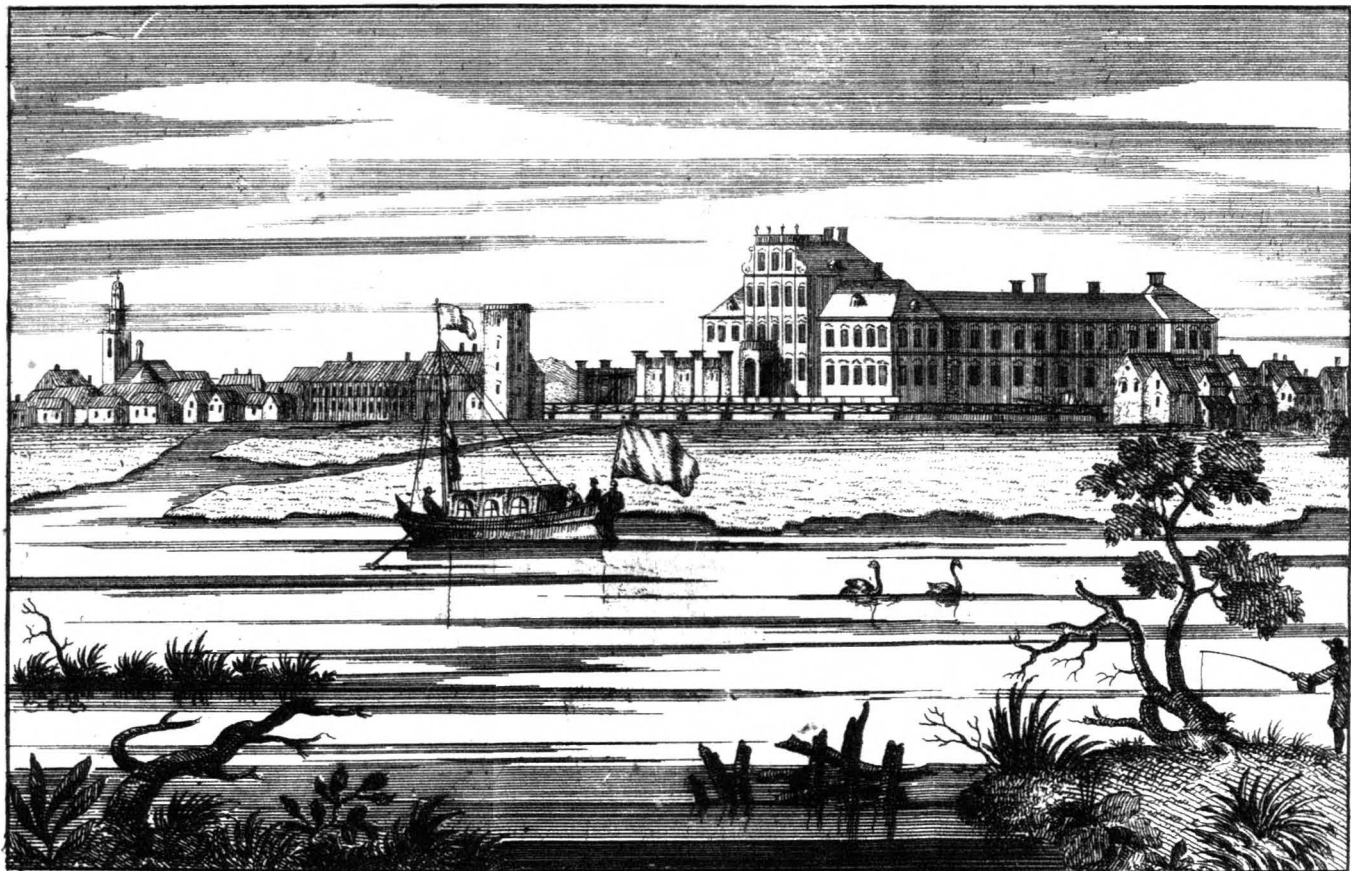
- - Aristophanes.

- - Sophocles.

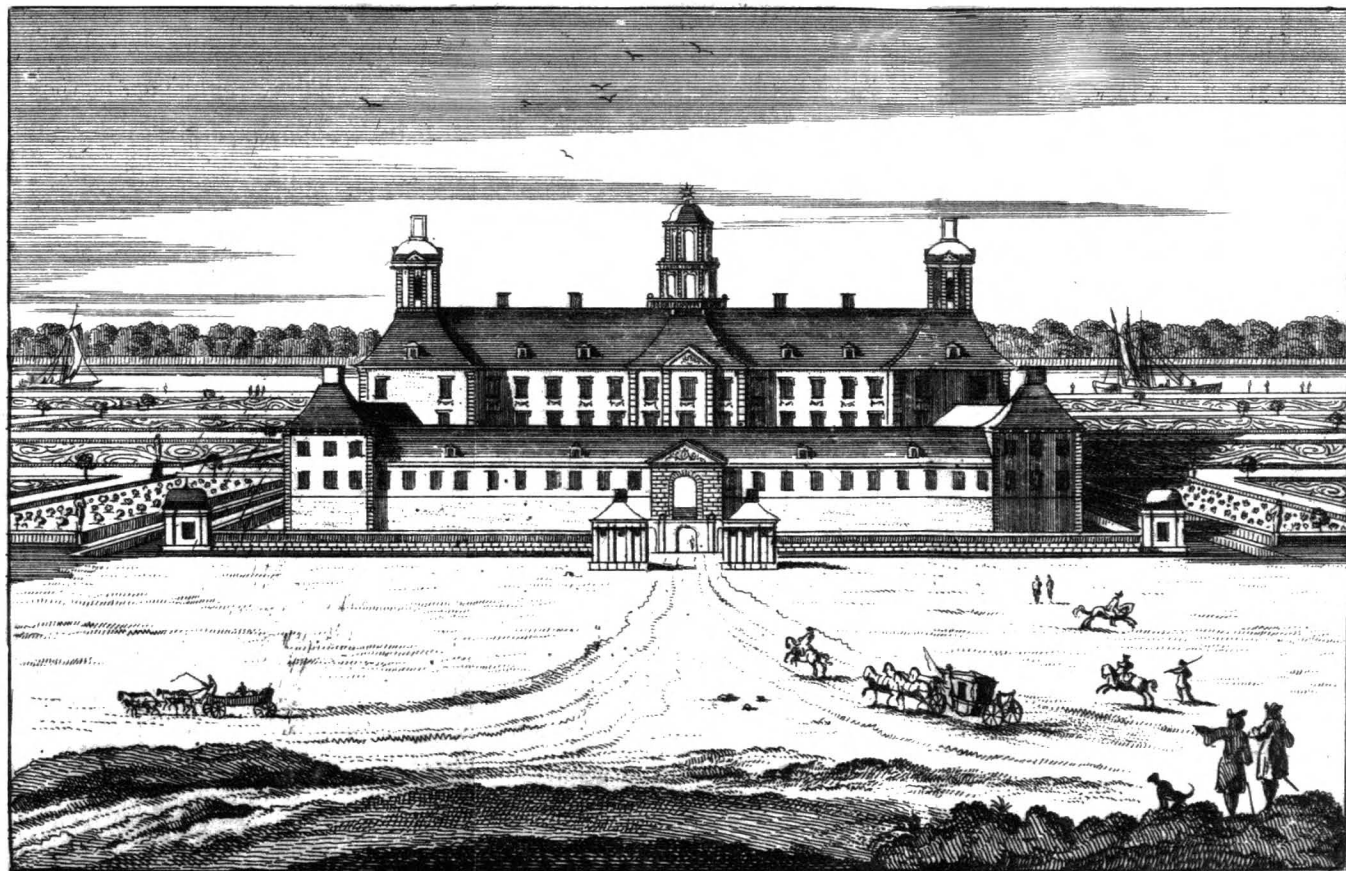
- - Platon.

- - M Antonin vie & Morale.

- - Anacreon & Sappho. &c.



Orangebourg.



Potsdam, du cote de l'Entree.